



MARDI 18 JUIN

ATELIER DIAGNOSTIC SCoT Air Energie Climat
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Cornus - salle des fêtes

14h30 - 17h30 : Séance de travail avec les élus, techniciens et acteurs économiques
Salle des fêtes de Cornus

- ◆ 14h30 - introduction
- ◆ 14h40 - Eléments de diagnostic sur les ressources naturelles
- ◆ 15h10- Intervention ARB sur la planification et la biodiversité
- ◆ 15h40 - Eléments de diagnostic sur la consommation d'espaces et la sobriété foncière
- ◆ 15h50 - Intervention de la Banque des Territoires sur les outils d'aide à la mise en œuvre du ZAN
- ◆ 16h20 - Pause
- ◆ 16h30 : ateliers thématiques de co-construction pour partager le diagnostic
- ◆ 17h20 : bilan de chaque atelier par un des animateurs
- ◆ 17h30 fin de réunion

PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES

SCOT 2024
SCHÉMA DE COHÉRENCE
TERRITORIALE

REUNION
DIAGNOSTIC
JUIN 2024

18 JUIN 2024

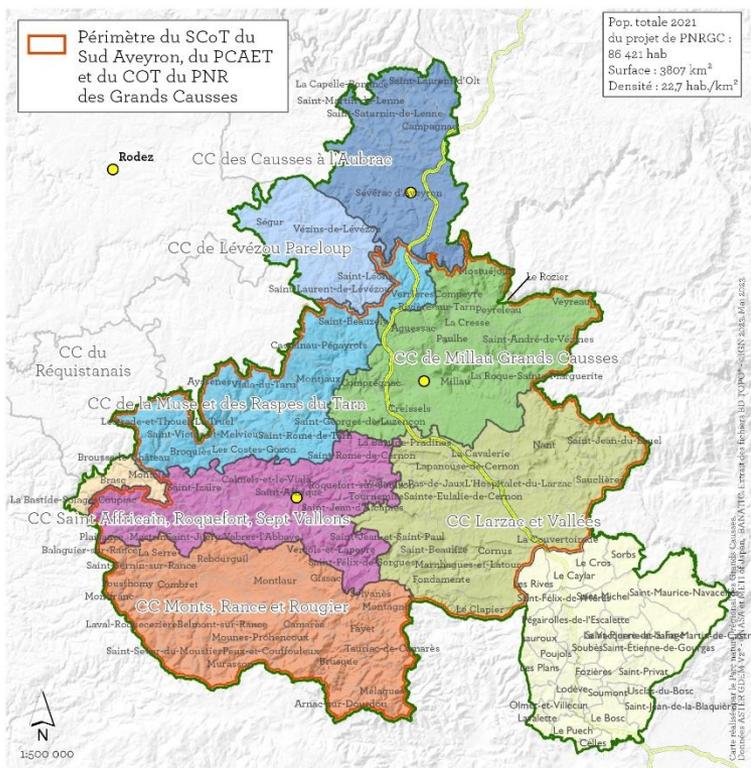


INTRODUCTION

L'intercommunalité sur le territoire du Parc naturel régional
des Grands Causses

- Communautés de communes -

situation au 01-01-2024



SCOT actuel approuvé en juillet 2017

Périmètre : 5 Communautés de Communes

61 143 habitants en 2021

270 102 Ha

densité de 22,6 hab/km²

En novembre 2023 délibération du CS du PNR des Grands Causses pour engager une démarche de révision du SCOT et d'élaboration d'un SCOT AEC (lancement mars 2024) pour :

- Assurer la mise en Compatibilité avec la charte 2024-2039
- Intégrer les évolutions réglementaires nationales et régionales
- Anticiper la révision du PCAET

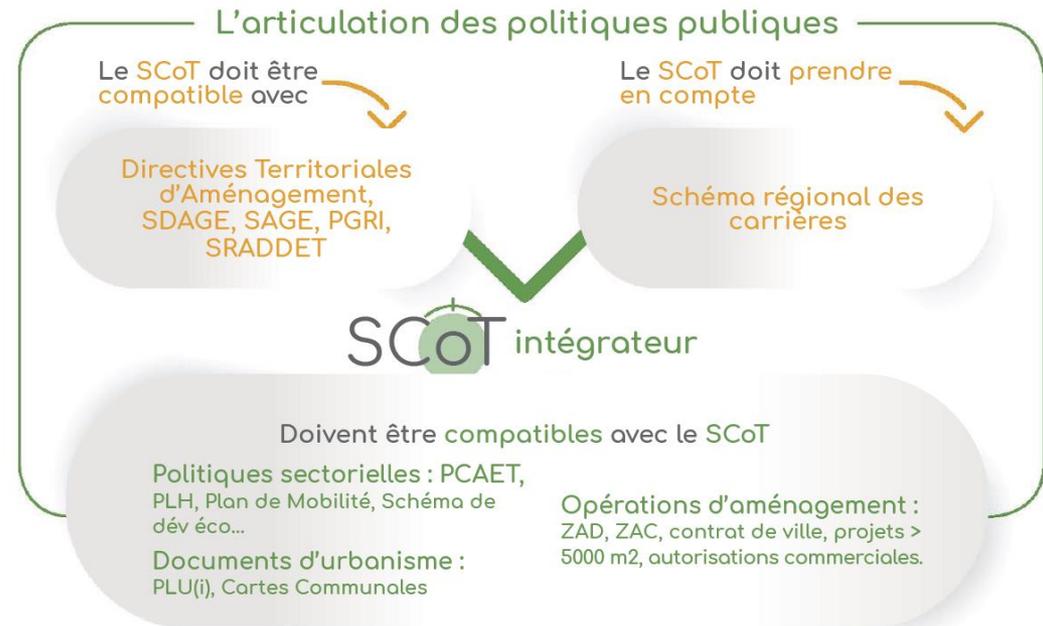
RÔLES ET OBJECTIFS D'UN SCOT

Le SCOT est un projet de territoire

Il définit une feuille de route concrète et commune pour toutes les politiques

Le SCOT : intégrateur des politiques publiques nationales et régionales

Le SCOT a une portée juridique de compatibilité (PLUI)



SDAGE : Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

SAGE : Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux

PGRI : Le plan de gestion des risques inondation

SRADDET : schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

Plui : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

ZAD : Zone d'Aménagement Différé

ZAC : Zone d'Aménagement Commercial

OBJECTIFS DE LA REVISION GENERALE DU SCOT

Ajuster le périmètre du SCOT



Intégration des nouvelles stratégies locales

- Mise en compatibilité avec la nouvelle charte 2024-2039
- PCAET – SCOT Air Energie Climat
- Adaptation au changement climatique
- Contrat Local de Santé
- Economie circulaire

intégration et mise à niveau vis-à-vis de la réglementation :

- modernisation SCOT
- loi climat et résilience 2021 :
- ZAN : Zéro Artificialisation Nette
- SNAP : Stratégie Nationale des Aires Protégées
- APER : d'Accélération Pour les Energies Renouvelables

projet SRADDET : schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires



RAPPEL DES ENJEUX TRANSVERSAUX

► Un SCOT AEC dans la continuité, avec reprise des enjeux du PADD

- L'attractivité du territoire
- La protection et la valorisation des ressources territoriales
- La protection de l'eau
- La construction d'un territoire ambitieux en soutien de l'agriculture, inscrite dans la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique

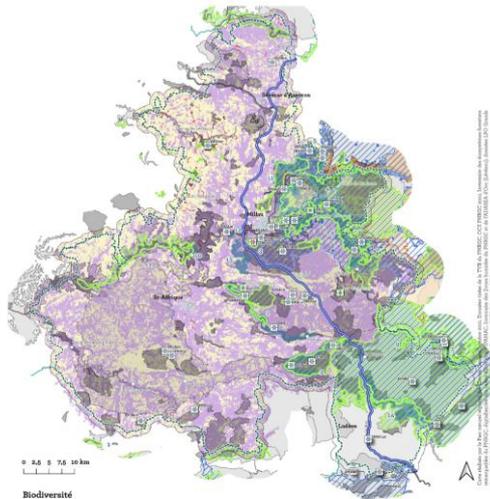
► A actualiser au regard des enjeux de la Charte 2024-2039

- **La résilience au changement climatique** (adaptation et atténuation), notamment sur les volets cadre de vie et santé,
- **L'attractivité et le développement sociétal** qui est un enjeu majeur vis-à-vis du vieillissement de notre population et de l'évolution sociétale qui est en forte évolution.
- **Le principe de sobriété du projet de territoire vis-à-vis de nos ressources** (ressource en eau, espaces naturels agricoles et Forestiers-ENAF, économie circulaire...)

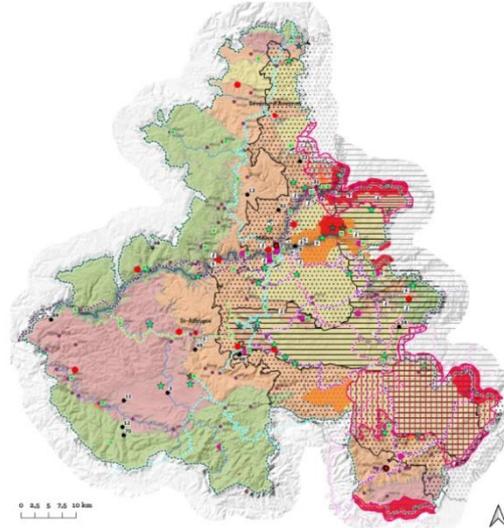
RAPPEL DES ENJEUX TRANSVERSAUX

► Protection et valorisation des ressources territoriales

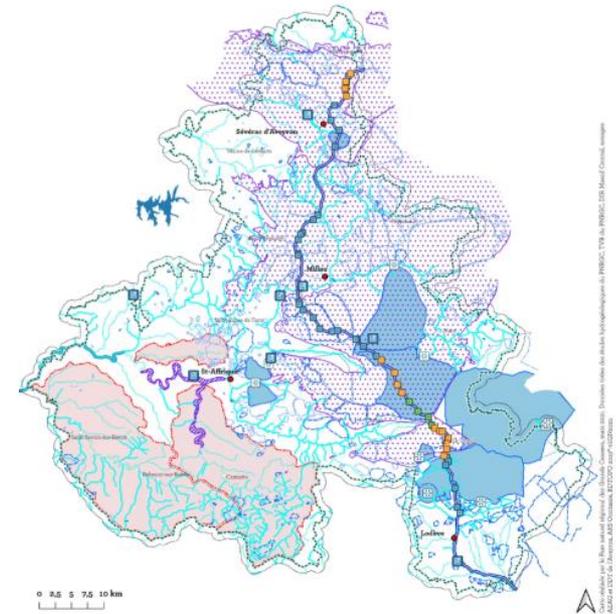
Garantir la vitalité de la Trame Verte et Bleue y compris dans les périmètres de protection



Paysage, patrimoine, tourisme



Sécuriser la ressource en eau



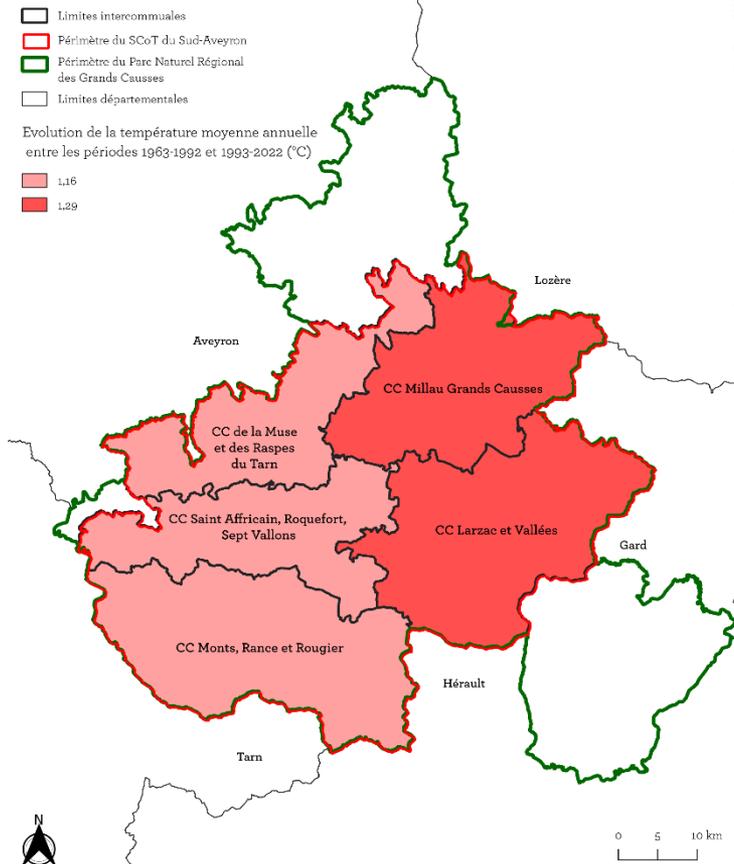
- 64% classé en ZNIEFF et 19% en Natura2000
- 81 ha en protection forte

RAPPEL DES ENJEUX TRANSVERSAUX

Le changement climatique qui est bien en œuvre sur le territoire



Evolution de la température moyenne annuelle dans les Communautés de Communes du SCoT du Sud-Aveyron entre les périodes 1963-1992 et 1993-2022



Carte réalisée par le Parc naturel régional des Grands Causses. Données extraites de Météo France - OCECO (d), juin 2024.



Evolution du nombre annuel de jours de gel dans les Communautés de Communes du SCoT du Sud-Aveyron entre les périodes 1963-1992 et 1993-2022

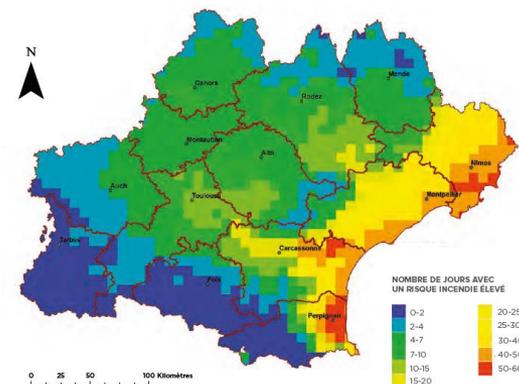
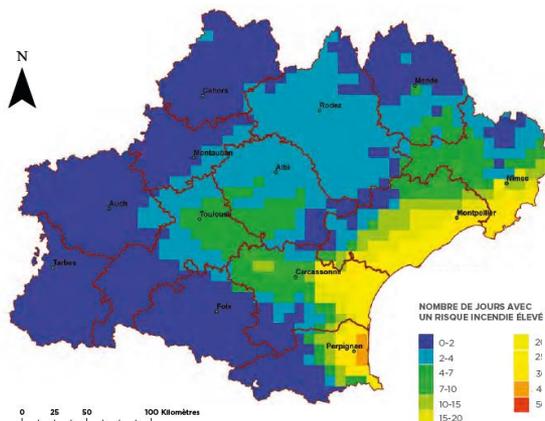
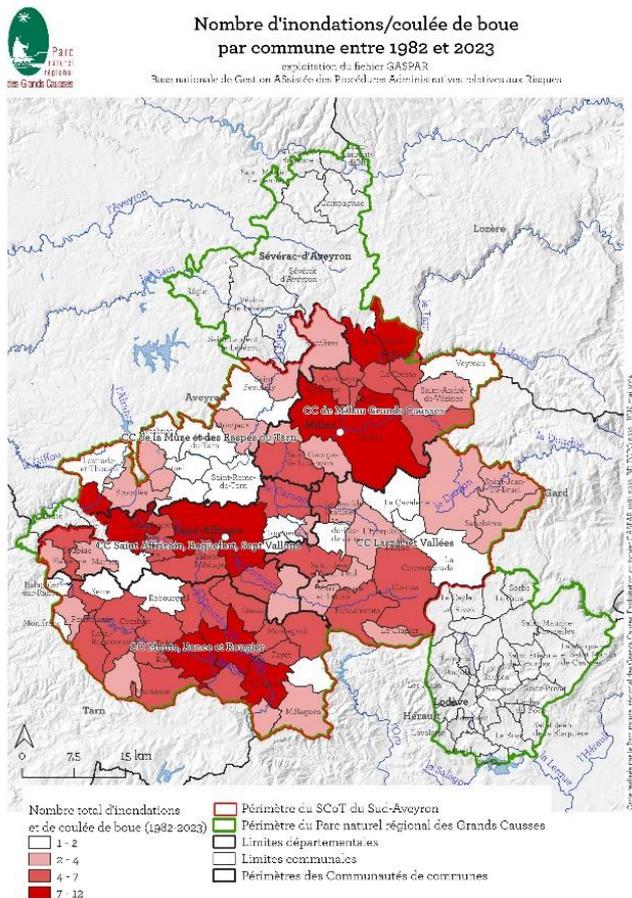


Carte réalisée par le Parc naturel régional des Grands Causses. Données extraites de Météo France - OCECO (d), juin 2024.

RAPPEL DES ENJEUX TRANSVERSAUX

Un accroissement des risques naturels constaté...qui devrait se poursuivre

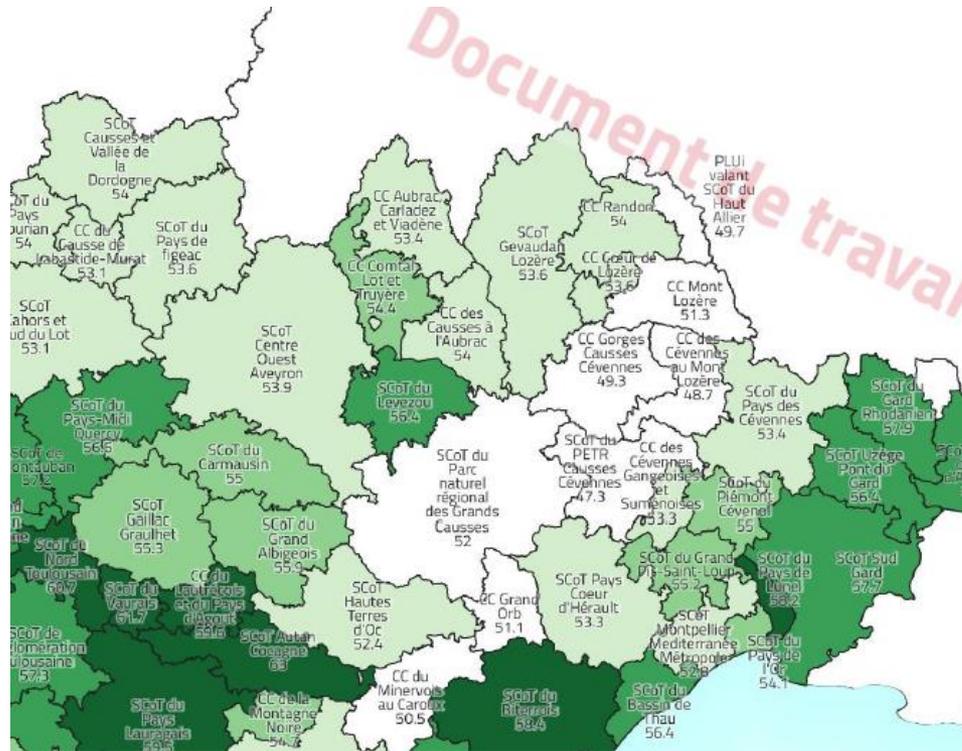
* Évolution du nombre de jours avec une sensibilité élevée au risque feux de forêt à 2050



Nombre de jours avec une sensibilité élevée au risque de feu de forêt (IFMs40) à l'horizon 2050 (Scénario RCP 8.5 dit « Emissions non réduites », médiane des modèles).

RAPPEL DES ENJEUX TRANSVERSAUX

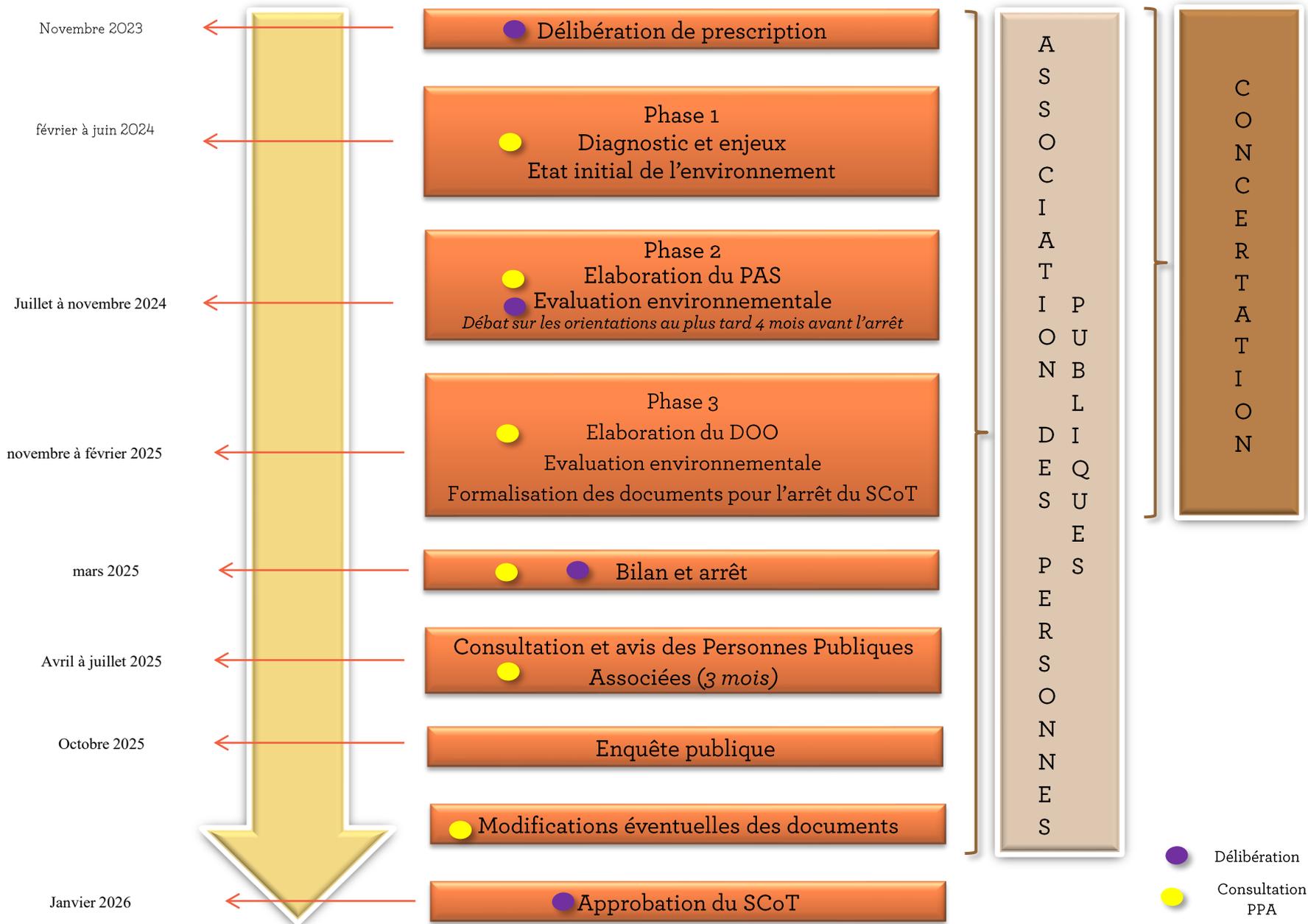
Le principe de sobriété du projet de territoire vis-à-vis de nos ressources (ressource en eau, espaces naturels agricoles et Forestiers-ENAF, économie circulaire...)



Projet SRADDET

Effort de -52% à faire sur la période 2021-2031 par rapport à la consommation d'espace de 2011-2020 – consommation de référence 2011-2020 de 312 ha (27 600 ha en Occitanie)

PLANNING PRÉVISIONNEL DU SCOT

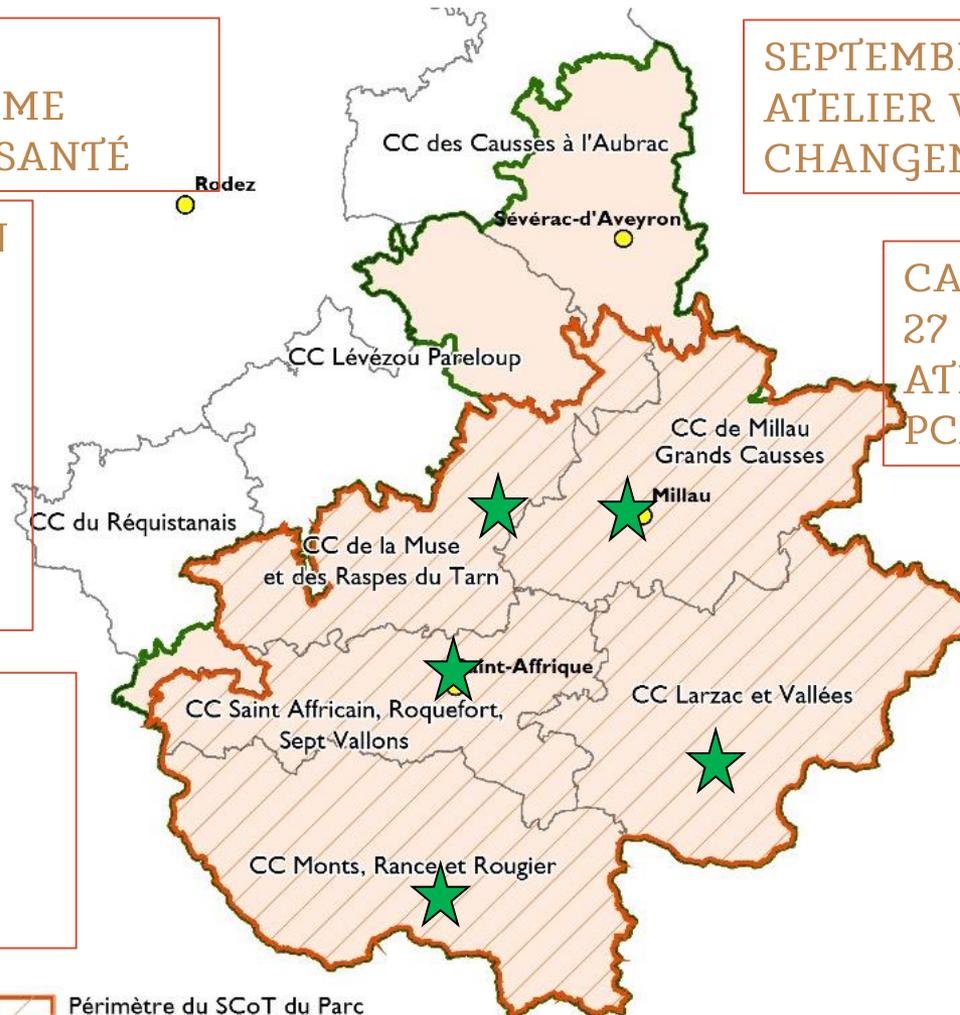


ATELIERS TERRITORIAUX DE CO CONSTRUCTION DU DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX

SEPTEMBRE
ATELIER URBANISME
FAVORABLE À LA SANTÉ

ST ROME DE TARN
24 JUIN
ATELIER
ÉQUIPEMENTS ET
SERVICES
COMMERCES ET
ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES

MONTLAUR
8 JUILLET
ATELIER
AGRICULTURE ET
FORET



-  Périmètre du SCoT du Parc
-  Périmètre du Parc naturel régional des Grands Causses
-  Limites des intercommunalités

SEPTEMBRE
ATELIER VULNÉRABILITÉ AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE

CALMELS ET LE VIALA
27 JUIN
ATELIER DIAGNOSTIC
PCAET

MILLAU
11 JUIN
ATELIER
DEMOGRAPHIE
LOGEMENT ET
MOBILITÉS

CORNUS 18 JUIN
ATELIER
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



DIAGNOSTIC TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- 1/Démarche Maintien des équilibres naturels – SCOT et Charte
- 2/Eléments de diagnostic du volet Eau et ressource en eau
- 3/Actions menées sur le territoire
- 4/Intervention ARB sur la planification et la biodiversité, puis présentation du Plan d'actions sur les aires protégées d'Occitanie
- 5/ Eléments de diagnostic sur la consommation d'espace
- 6/Intervention de la banque des Territoires sur des retours d'expériences de sobriété foncière

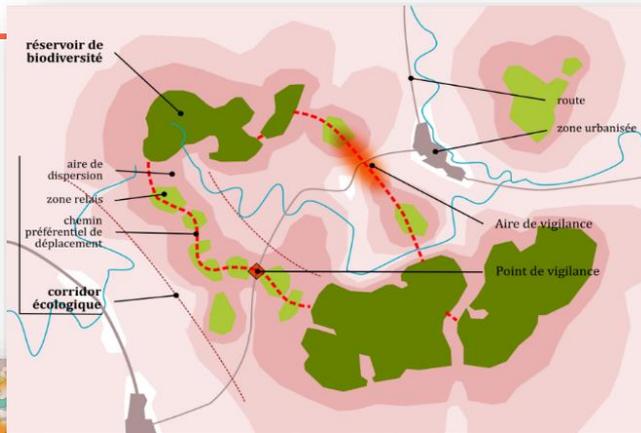
Ateliers participatifs pour partager et compléter le diagnostic et pré définir les enjeux du territoire



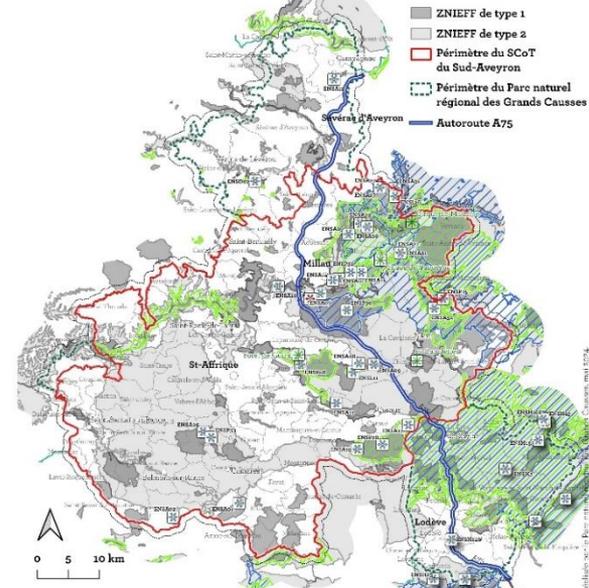
MAINTIEN DES EQUILIBRES
NATURELS

MAINTIEN DES EQUILIBRES NATURELS

ANALYSE ECO PATSAGÈRE DU TERRITOIRE



Zonages d'inventaire et de protection de la biodiversité :
Zones Natura 2000, ZNIEFF, APB,
ENS, Réserves biologiques



Espaces où les aménagements doivent prendre en compte une réglementation - Milieux remarquables à enjeux fort reconnus. Ce sont des sites potentiels pour la déclinaison SMAP.

Zone spéciale de conservation (Directives "Habitats")

Zone de protection spéciale (Directives "Oiseaux")

Aire de protection de biotope (APB)(*)

Espace naturel sensible ouvert au public (ENS)(*)

Réserves biologiques intégrales

Existant (*)

A créer (*)

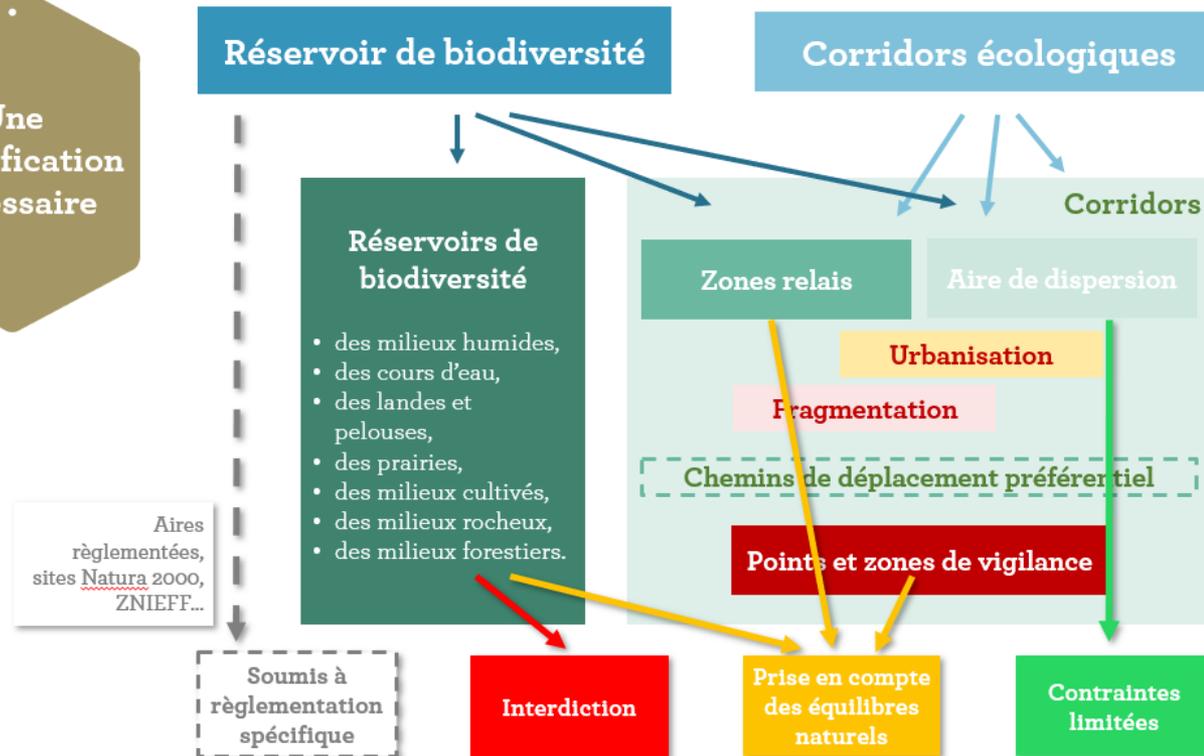
(*) Sous des critères de légalité et d'échelle, ces réserves sont gérées par une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Constat

Des fonctionnalités écologiques en 8 sous trames au 1/25 000eme
64% classé en ZNIEFF - 19% en Natura2000 - 81 ha en protection forte

MAINTIEN DES EQUILIBRES NATURELS

Une simplification nécessaire

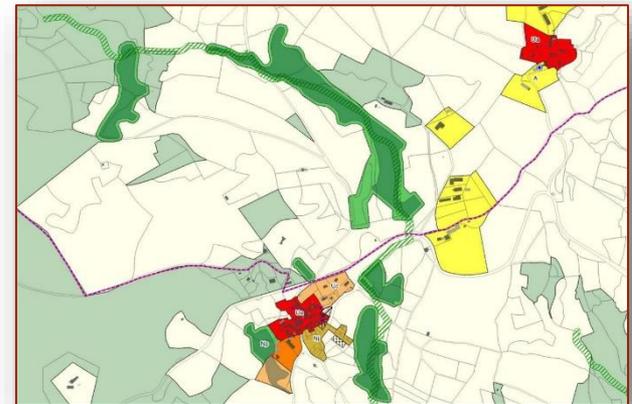
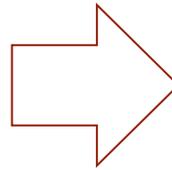
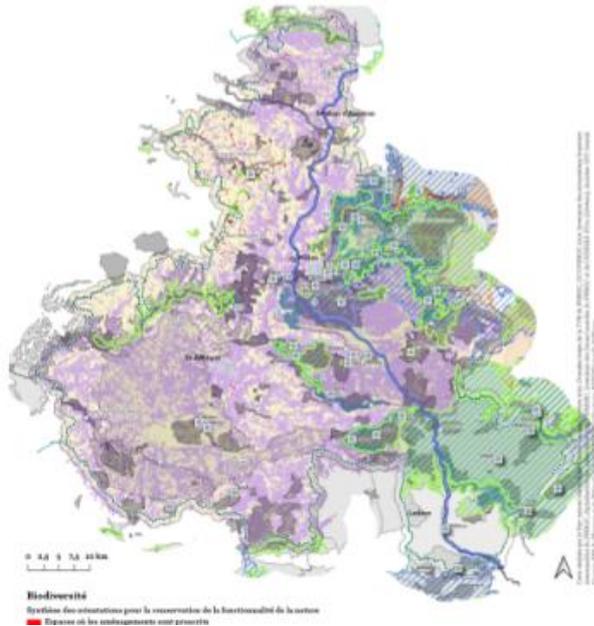


Constat

Des enjeux écologiques traduits en prescriptions d'aménagement

MAINTIEN DES EQUILIBRES NATURELS

Garantir la vitalité de la Trame Verte et Bleue
y compris dans les périmètres de protection

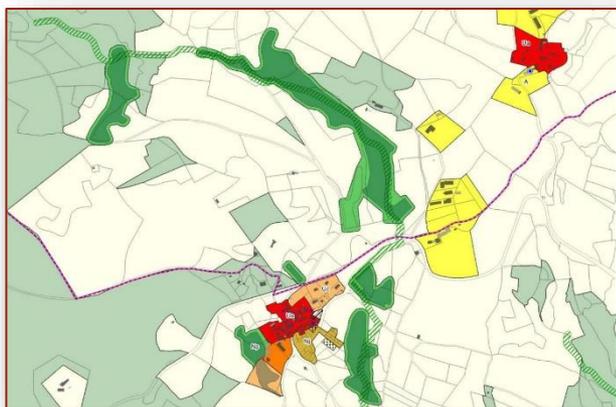


Constat

Partage de la connaissance avec une approche
d'Aménagement et de planification

DECLINAISONS DANS LES PLUIS

Le règlement graphique



Zones N déclinées en

- N_r (pour réservoir de biodiversité),
- N_{tvb} des espaces naturels ou à usage agricole à forte sensibilité environnementale et écologique
- N_{pa} (pastoral)
- N_p (protégé)
- N_h (hameau)
- N_j (jardins)

Constat

Une retranscription dans les PLUi inégale :

Une analyse de la TVB globale qui reste au 1:25 000

➤ Objectif atteindre les 1:5 000 sur les zones à enjeu ?

Des outils très utilisés : le zonage indicé



DECLINAISONS DANS LES PLUIS

Le règlement : instruments de protection à caractère facultatif

- L'identification d'éléments de zones spécifiques :
 - L'article L.151-23 : « identifier et de localiser les éléments de paysage et délimiter les sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques ».
 - L'article L.151-19, vocation patrimoniale et paysagère
- L'espace boisé classé (EBC)
- Possibilité d'édicter des prescriptions dans le règlement (clôtures uniquement)

Constat

• Des outils très utilisés :

les articles L.151-23 et L.151-19 du code de l'urbanisme, la réglementation des clôtures,

DECLINAISONS DANS LES PLUIIS

UNE RETRANSCRIPTION PEU AMBITIEUSE

De nombreux outils à disposition des PLUi :

- Les emplacements réservés L.151-41 : absent
- Le coefficient de biotope par surface (loi ALUR) : existe de manière indirecte dans les PLUi
- Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) : pour la préservation rarement pour le renforcement ou la restauration (sectorielle ou thématique)

NOUVEAU : Les zones de renaturation préférentielles : la loi climat et résilience d'août 2021 : absentes

Constat

- Des outils très utilisés : les OAP, les EBC, le coefficient de biotope par surface

Des éléments systématiquement identifiés : zones humides, les ripisylves, haies structurantes et les cours d'eau

D'autres peu : buissières ou les arbres remarquables

MAINTIEN DES ÉQUILIBRES NATURELS- LE PAYSAGE



Unités paysagères du SCoT du Sud-Aveyron et entités paysagères élargies



Unités paysagères regroupées en quatre entités :

- Causse
- Avant-causses
- Rougiers
- Monts
- Périmètre du SCoT du Sud-Aveyron
- Périmètre du Parc naturel régional des Grands Causses
- Parc national des Cévennes et autres PNR limitrophes
- Aubeac, Haut-Languedoc
- Villes principales et villes-porte

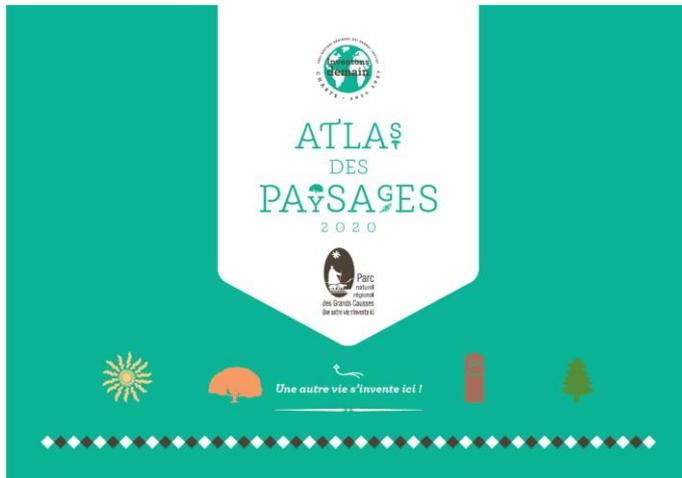


•
Constat

Grande diversité des paysages qui constitue la matrice des documents d'urbanisme
Outil de médiation pour réfléchir aux problématiques environnementales, d'aménagement et sociales

MAINTIEN DES ÉQUILIBRES NATURELS DES OUTILS DE PRISES EN COMPTE DANS LA PLANIFICATION SCOT CHARTÉ

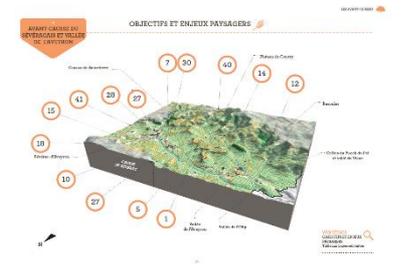
► L'atlas :
33 unités paysagères



► Enjeux paysagers :
5 thématiques

- 1 LA GESTION DU PATRIMOINE NATUREL ET VERNACULAIRE
- 2 LA GESTION DES ESPACES PAR L'AGRICULTURE DONT L'ELEVAGE POUR LES GRANDS ESPACES OUVERTS LA DIVERSIFICATION DE LA FORET
- 3 LA PRÉSERVATION DES PAYSAGES ET DES SITES
- 4 LA MAÎTRISE PAYSAGÈRE DE L'URBANISATION LA QUALITÉ DE VIE
- 5 L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES INFRASTRUCTURES

► Objectifs paysagers



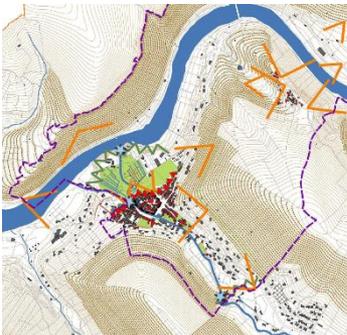
Constat

Intégration partielle des OQP dans les docs d'urbanisme et notamment les OAP

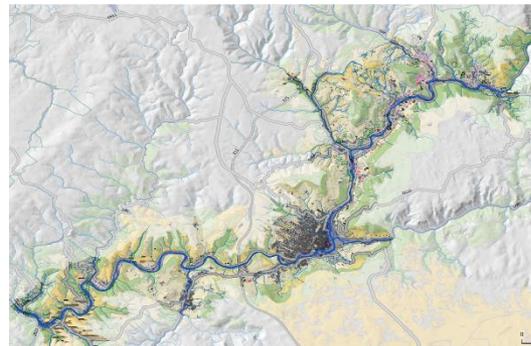
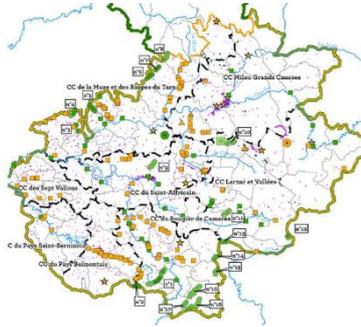
Peu de prise en compte dans les règlements écrits
(pas de différenciation entre les caractéristiques paysagères)

DECLINAISON OPÉRATIONNELLE ET A DIFFÉRENTES ÉCHELLES

► Protection



► Planification



► Intégration



Constat

Besoin d'un accompagnement adapté,
d'une stratégie, d'une expertise diversifiée
et d'une concertation appropriée



EAU- RESSOURCE EN EAU

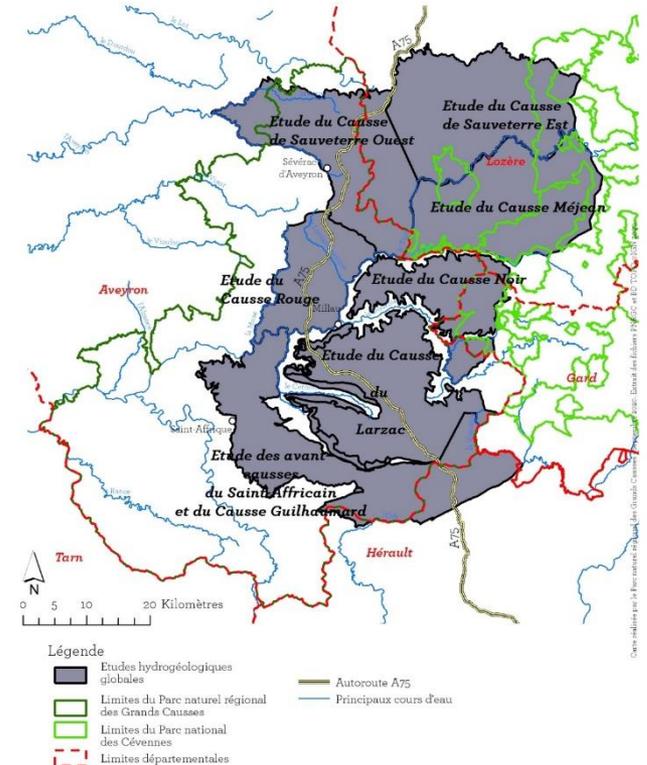
DIAGNOSTIC EAU ET RESSOURCE EN EAU

ÉTUDES HYDROGÉOLOGIQUES

- Historique des études sur les Grands Causses
 - Larzac Septentrional (1996)
 - Causse Rouge (1999)
 - Causse de Sauveterre – secteur Ouest réalisée par le PNRGC, 2006
 - Causse de Sauveterre - secteur Est réalisée par le BRGM et achevée en 2007
 - Avant-Causse du Saint-Affricain (2016)
 - Causse Noir (2017-2019)
 - Causse Méjéan (2017-2021)
 - Monts de Lacaune et calcaires cambriens



Synthèse des études hydrogéologiques globales



Constat

Ressource fragile et conséquente (partie karstique) : réserves d'eaux souterraines estimées à 250 millions de m³ (200 millions pour le complexe du Pouget)

DIAGNOSTIC EAU ET RESSOURCE EN EAU



Réseau de suivi quantitatif

Avril 2024



Type de réseau

- Q RCS
- Q RC
- Q RCC
- A pérennitaire
- Q RC en projet

- Périmètre du SCOT du Sud-Aveyron
- Périmètre du Parc naturel régional des Grands Causses



Réseau de suivi qualitatif

Avril 2024



Type de réseau:

- RCS (Réseau de Contrôle et de Surveillance)
- RC (Réseau Complémentaire)
- RCS - RC
- △ Réseau DCS

- Périmètre du SCOT du Sud-Aveyron
- Périmètre du Parc naturel régional des Grands Causses

Constat

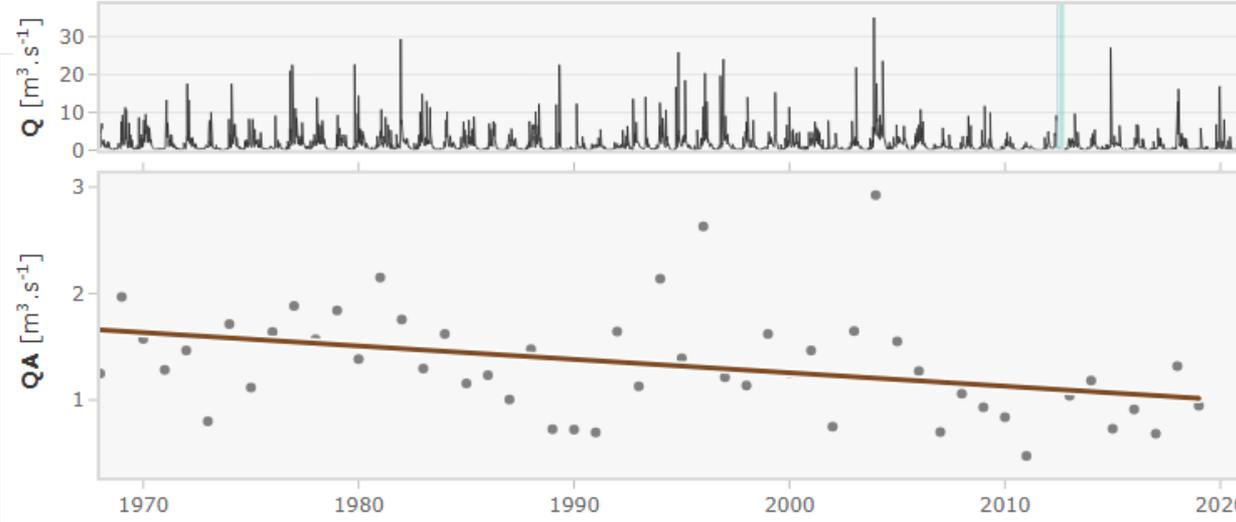
Un suivi permanent de la ressource depuis plus de 20 ans : partie quantitative et partie qualitative



Une modification des débits des cours d'eau

03454310 - La Muze à Montjoux [Saint-Hippolyte]

$-1.26 \times 10^{-2} [m^3 \cdot s^{-1} \cdot an^{-1}]$ $-0.94 [\% \cdot an^{-1}]$



◦ Climat futur ◦

Evolution de la moyenne annuelle du débit journalier, La Muze, Montjoux, INRAE

olutions climatiques
ométrie, T) laissant présager une
suite des tendances observées

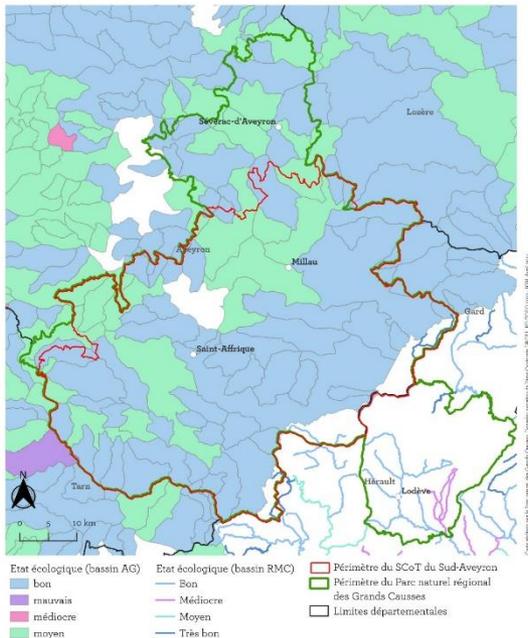
- Une variabilité de la pluviométrie
- 2 années records avec des faibles recharges: 2022 et 2023:
2022: tarissement de certaines sources! (ex:vallée de la Sorgues)
- Des périodes d'étiages plus longues, mois de septembre et octobre critiques
- Baisse des débits des cours d'eau : -7% par décennie depuis 40 ans (à confirmer)
- Une variabilité géographique: Causses/Rougiers

- Un accroissement de la baisse des débits de 30 à 40% d'ici 2050 (commission Tarn Aveyron)

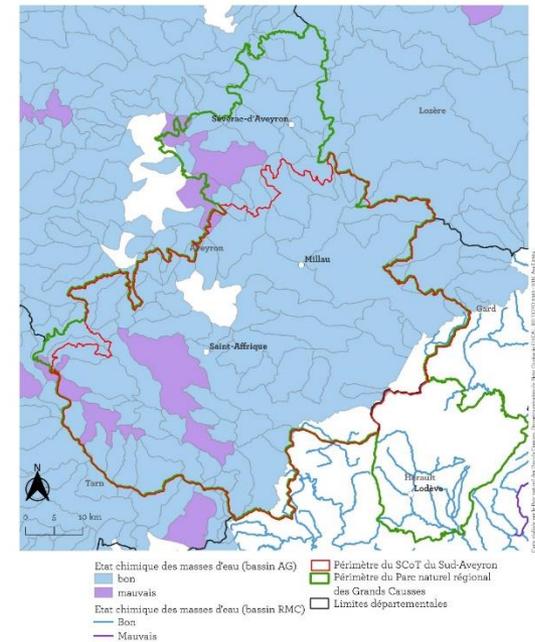
DIAGNOSTIC EAU ET RESSOURCE EN EAU



Etat écologique des masses d'eau superficielles
2022
Avril 2024



Etat chimique des masses d'eau superficielles
2022
Avril 2024

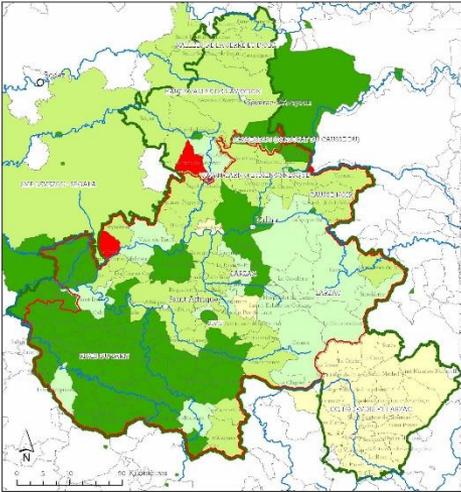


Constat

Etat écologique : amélioration entre 2009 et 2019 avec aucun cours d'eau classé en état médiocre en 2019 contre 2 en 2009. En 2022, il ne reste que 14 masses d'eau classées en état moyen, le reste est en état désigné de bon.

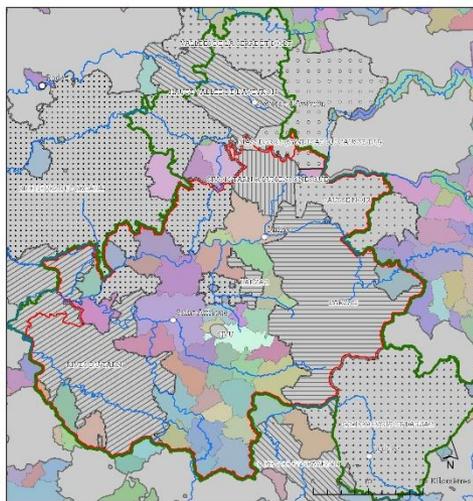
En 2022, trois masses d'eau sont en mauvais état chimique

DIAGNOSTIC EAU ET RESSOURCE EN EAU



Etat d'avancement de la procédure "Périmètre de protection"

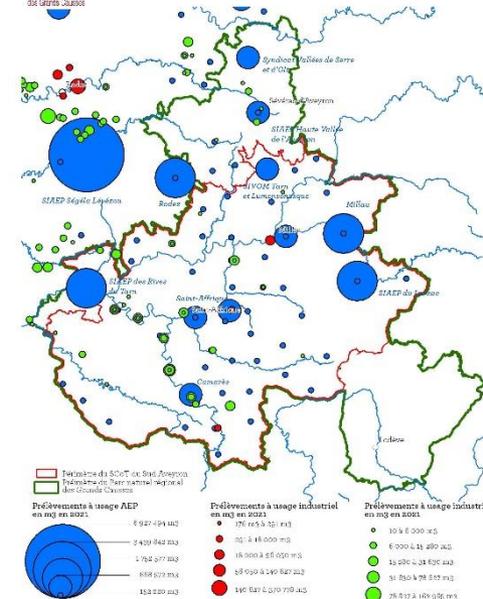
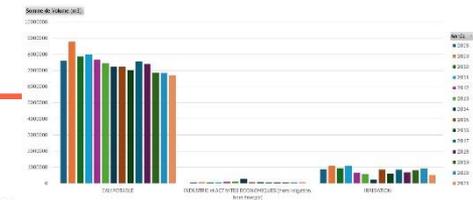
- Pas en PNRCC
- Etudes scientifiques et hydrogéologiques en cours
- Avis de l'hydrologue agréé rendu
- Dossier déposé en préfecture
- Arrêté préfectoral



Compétence pour la gestion de l'eau potable

- Intercommunale : syndicat
- communale, associative, et privée
- Périmètre du SCoT du Parc
- Parc naturel régional des Grands Causses

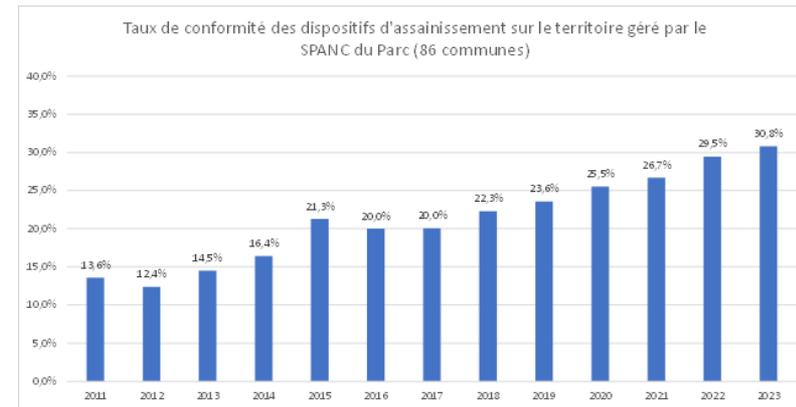
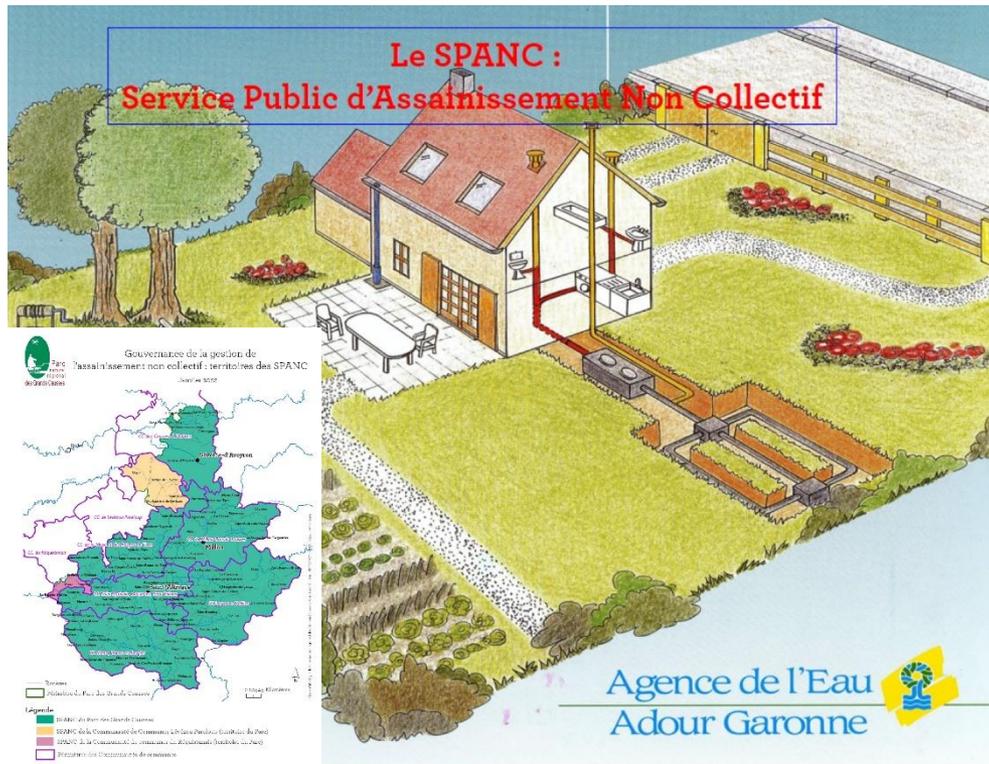
56 structures de gestion de l'eau potable sur le territoire du PNRCC
19 syndicats,
44 communes



Constat

Seulement 23 des 56 structures compétentes pour l'alimentation en eau potable sur le territoire ont mené à bien la procédure. Les prélèvements pour l'eau potable (et l'abreuvement du bétail) mobilisent 90% du volume annuel prélevé sur la ressource. L'irrigation, 9 % : il existe une saisonnalité des prélèvements liés à l'irrigation. L'industrie enfin, 1%.

DIAGNOSTIC EAU ET RESSOURCE EN EAU



Constat

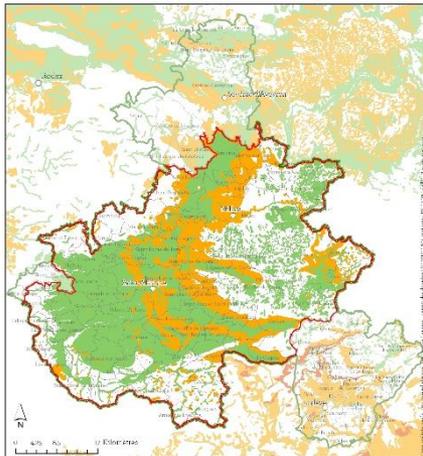
Le SPANC concerne environ 10 000 dispositifs d'assainissement autonome (25 000 habitants)

Un taux de conformité des installations d'environ 30 % avec une augmentation de ce taux depuis 12 ans.

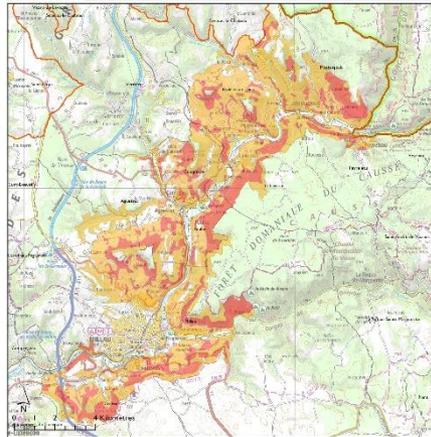
DIAGNOSTIC RISQUES NATURELS



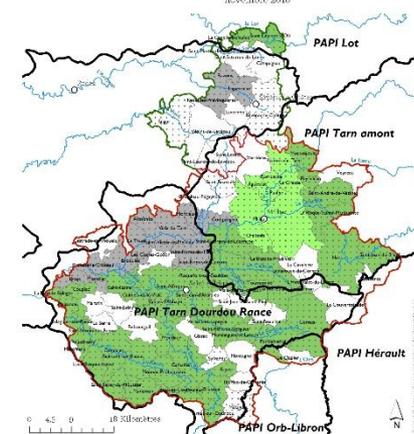
Aléa lié au retrait-gonflement des argiles



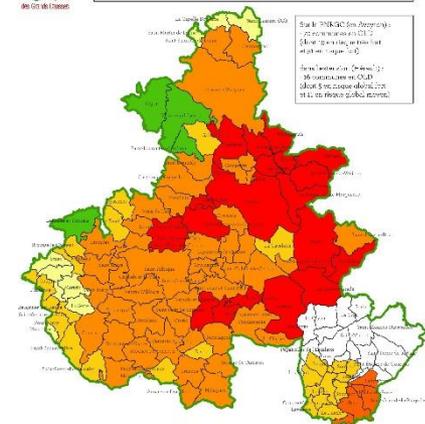
Zonages des plans de prévention des risques de mouvements de terrain



Gestion du risque Inondation
Etat d'avancement des Plans de Prévention des Risques Inondations (PPRI) et Programmes d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI)
novembre 2018



Sensibilité des communes à l'aléa feux de forêt et soumises à l'obligation légale de débroussaillage



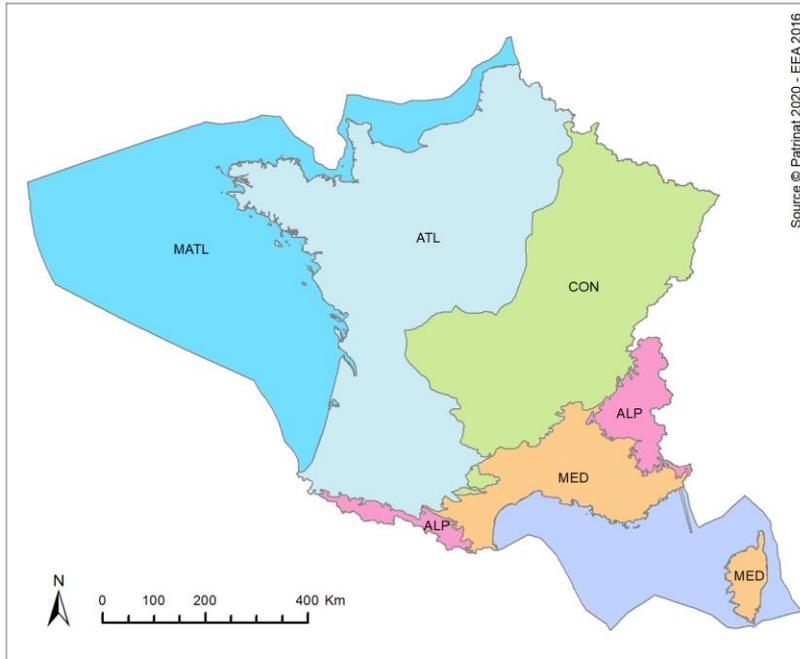
Constat

- Une grande partie du territoire SCOT concernée par un aléa moyen et faible (retrait gonflement des argiles)
- PPRi pour les communes soumises aux risques inondations (+ 2 PAPI), plusieurs communes soumises aux PPR risques et mouvement de terrain
- 19 communes soumises à l'aléa très fort « feux de forêt »

A central orange arrow-shaped graphic pointing to the right, containing the text 'FAUNE, FLORE & MILIEUX NATURELS'. It is surrounded by four brown shapes: a dark brown pentagon at the top left, a medium brown pentagon at the bottom left, a medium brown pentagon at the bottom center, and a dark brown pentagon at the bottom right.

FAUNE, FLORE
& MILIEUX NATURELS

FAUNE, FLORE & HABITATS NATURELS : UNE RICHESSE FRAGILE À CONSERVER



Constat

58% surface en ZNIEFF

2050 esp. flore dont 78 protégées, 72 endémiques

PNA faune et flore

4 esp. vautours

**La plus importante pop. de
vautours moines de France**

LE RÉSEAU NATURA 2000



Cartographie des zones remarquables classées sur le nouveau périmètre du Parc naturel régional des Grands Causses

6 ZPS
20 ZSC
Volonté des divers élus successifs :
le Parc rédacteur puis animateur « historique » de 17 sites

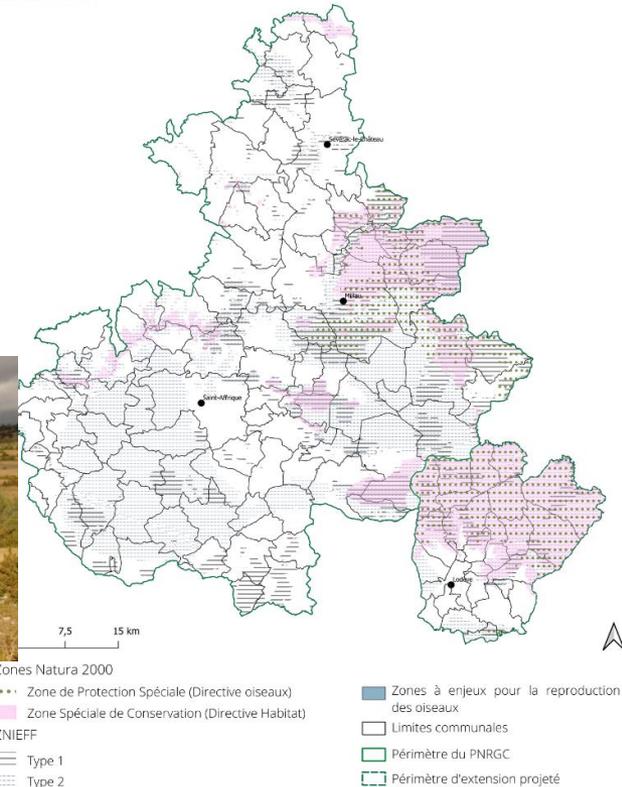
Conséquences :

- cohérence globale des actions des docobs,
- stratégie à l'échelle du Parc, économie d'échelle,
- visibilité des sites et des actions,
- gouvernance durable...

Exemples d'enjeux particuliers :

Habitats d'IC agropastoraux (adéquation et complémentarité entre activité agricole et conservation de la biodiversité remarquable)

Habitats d'IC rocheux et oiseaux rupestres



•
Constat

Des sites Natura2000 classés en N des Plui sans graduation des zones à enjeux
Peu de visibilité sur les Plui

EXEMPLES DE MODES OPÉRATIONNELS MULTI-ACTEURS

Les ABC, un outil d'animation et de connaissance :
Saint-Rome-de-Cernon, Sorbs (34), projets en réflexion sur d'autres communes
: inventaires participatifs, partages des savoirs, actions de restauration (faites ou
en projets), prise de conscience de la diversité faune et flore.

Luttes concertées et collectives contre des espèces ponctuellement envahissantes
et à risque pour la santé (pyrale du buis, chenille processionnaire): action
adaptée à chaque situation, pas de « campagne générale », formation du
personnel et matériel spécialisé acquis collectivement

Acquisition de parcelles en sites à enjeux biodiversité : Mostuéjols a pu
acquérir avec les aides ENS du CD des parcelles qui sont désormais gérées et
dédiées à une gestion conservatoire du cirque de St-Marcellin. En accord avec la
mise en œuvre de la politique Natura 2000 sur les sites désignés (directives
oiseaux et habitats naturels)



Constat

Prise de conscience de la nécessité d'agir collectivement
pour mener à bien des actions en faveur de la
biodiversité ordinaire ou remarquable. Mise en commun
des outils et des personnes.

AMENAGEMENT D'UN EQUIPEMENT SPORTIF EN SITE PROTEGE : VIA FERRATA DU BOFFI

1 OBJECTIFS

- Développer une nouvelle activité économique
- Protéger la faune et la flore (ENS, N2000, espèces protégées à forts enjeux)
- Permettre la cohabitation entre nature et activité sportive
- Impliquer les acteurs économiques dans la protection

2 GT (CCMGC, C. Dép., LPOGC, ONF, professionnels APN, pompiers...)

- Choix précis des voies en fonction du crave
- Décision de période de fermeture pour protection du crave (arrêté municipal)
- Localisation et choix des contenus pédagogiques

3 REALISATION

- Maître d'ouvrage : CCMGC
- Équipement sportif mais aussi pédagogique (explication de fermeture, sensibilisation faune/flore)
- Comité de suivi annuel (CCMGC) élargi à tous les équipements en falaises



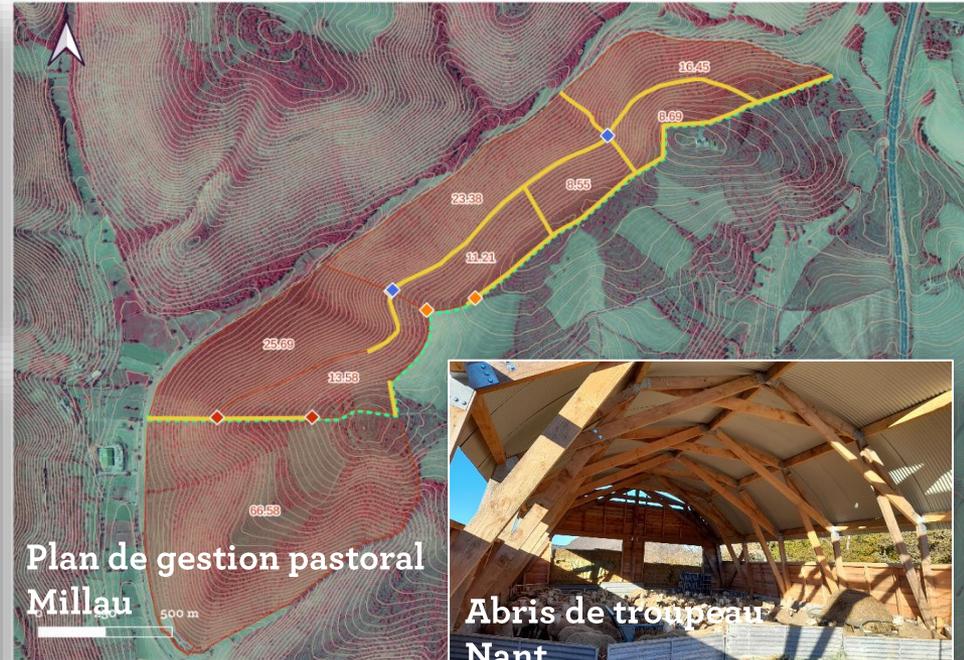
Constat

Accompagnement en amont des projets pour la ,meilleure prise en compte possible des enjeux de biodiversité

MILIEUX OUVERTS HERBACÉS ET GESTION DES ESPACES EMBROUSSAILLÉS



Terrasses de Verrières



Plan de gestion pastoral Millau

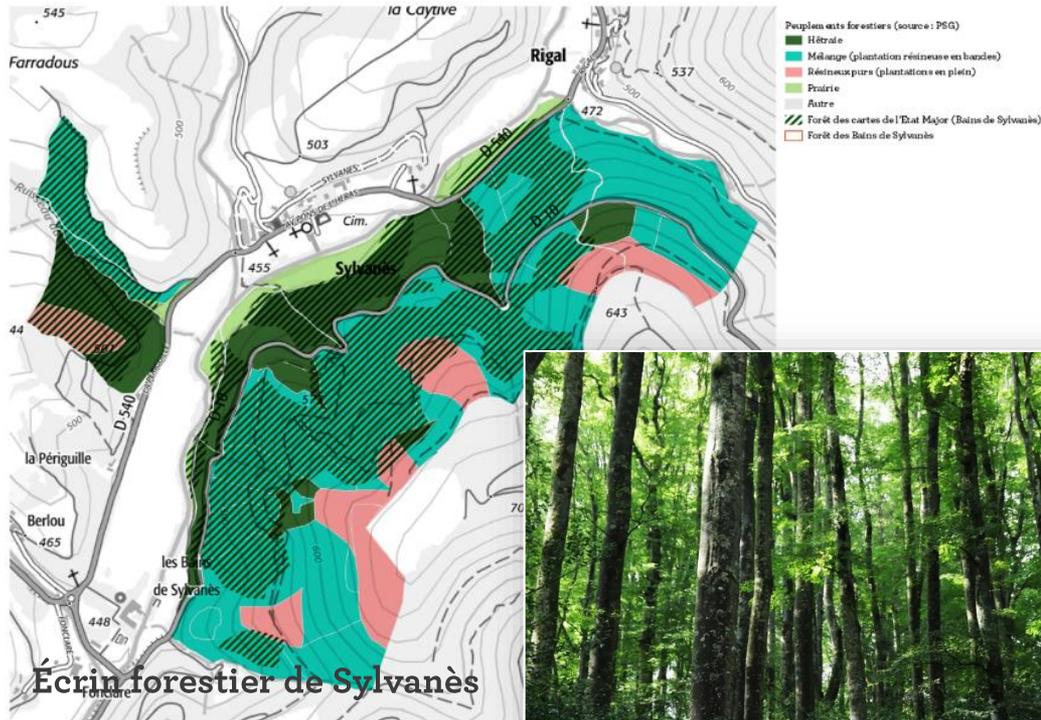


Abris de troupeau Nant

Constat

- Zonages N_p (pastoral) dans les DU
- Prise en compte de l'environnement proche du hameau
- Place des OAP biodiversité ?

MILIEUX FORESTIERS ET MILIEUX AQUATIQUES



Constat

- La forêt et les plantations en zonage N sans distinction
- Mares et lavognes prise en compte de manières diverses
- Les aménagements en rivière non prise en compte



INTERVENTION AGENCE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ



Planification et biodiversité



PAT- SNAP



 ccitanie
Biodiversité
Agence régionale

Le plan d'actions territorial pour les aires protégées

18 juin 2024 – PNRGC - Cornus


**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**La Région
Occitanie**
Pyrénées - Méditerranée



La Stratégie nationale Aires Protégées

OBJECTIF 1

DÉVELOPPER UN RÉSEAU D'AIRES PROTÉGÉES RÉSILIENT AUX CHANGEMENTS GLOBAUX



OBJECTIF 2

ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE D'UNE GESTION EFFICACE ET ADAPTÉE DU RÉSEAU D'AIRES PROTÉGÉES



OBJECTIF 3

ACCOMPAGNER DES ACTIVITÉS DURABLES AU SEIN DU RÉSEAU D'AIRES PROTÉGÉES



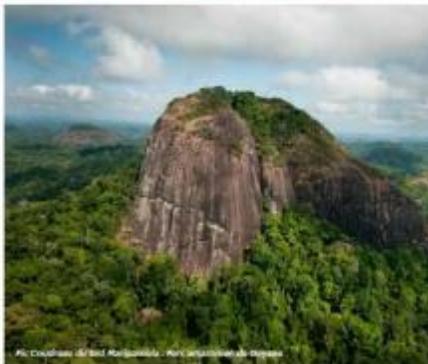
OBJECTIF 7

CONFORTER LE RÔLE DES AIRES PROTÉGÉES DANS LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITÉ



OBJECTIF 6

UN RÉSEAU PÉRENNE D'AIRES PROTÉGÉES



OBJECTIF 5

RENFORCER LA COOPÉRATION À L'INTERNATIONAL POUR ENRAYER L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ



OBJECTIF 4

CONFORTER L'INTÉGRATION DU RÉSEAU D'AIRES PROTÉGÉES DANS LES TERRITOIRES



7 objectifs / 18 mesures



Calendrier général de la démarche

Stratégie nationale pour les Aires Protégées 2030

Réception de la
commande
ministérielle

Trois Plan d'Actions Régionaux successifs



Phase de
concertation

Oct.
2021

Janv.
2023

Janv.
2025

Oct.
2025

Sept.
2027

Janv.
2028

2030

Trois Plan d'Actions Nationaux successifs



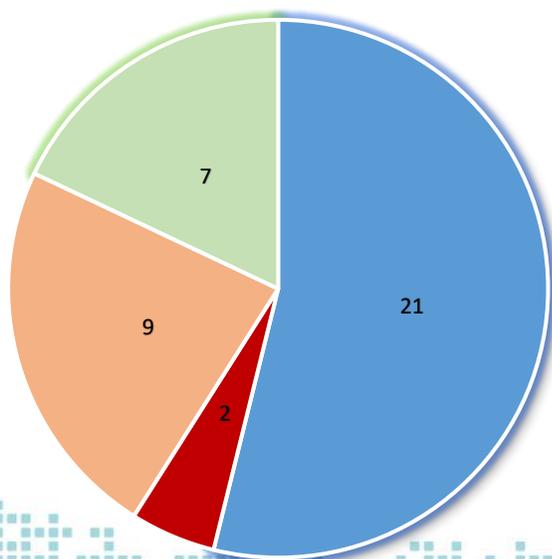
Aperçu global du 1^{er} plan d'actions

Un plan d'actions en 4 volumes :

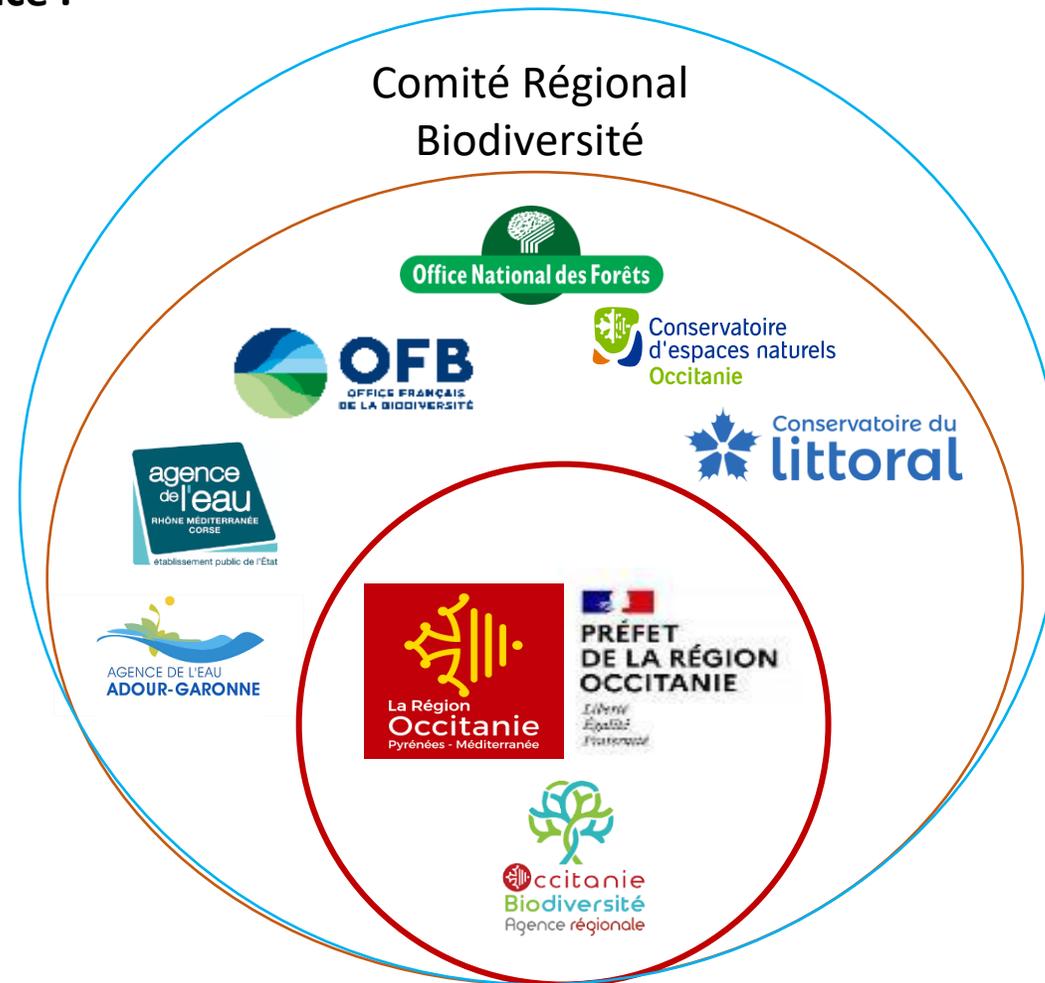
- Cadre général et objectifs
- 41 fiches actions
- Plan d'action pour la Méditerranée
- Recueil des contribution

Gouvernance :

Etat d'avancement estimé pour les 41 actions du PAT, en fonction des livrables annoncés :



Finies
Bien engagées
Débutées
Non démarrées





Calendrier général de la démarche

Stratégie nationale pour les Aires Protégées 2030

Réception de la
commande
ministérielle

Trois Plan d'Actions Régionaux successifs

Obj : 7%
protection forte

Phase de
concertation

Phase de
concertation

Phase de
concertation

Oct.
2021

Janv.
2023

Janv.
2025

Oct.
2025

Sept.
2027

Janv.
2028

2030

Trois Plan d'Actions Nationaux successifs

Obj : 10%
protection forte

Éléments surfaciques

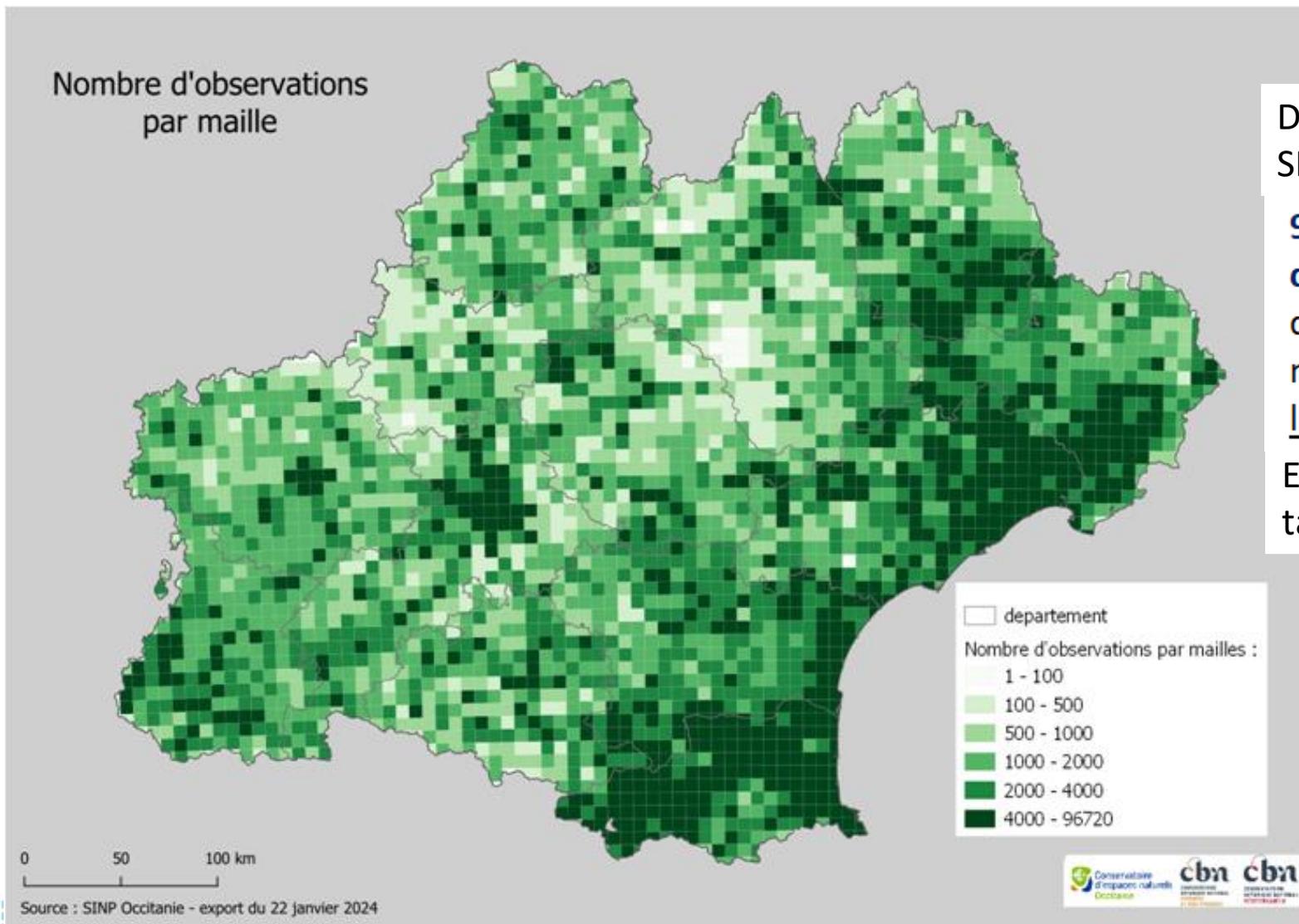
- Bilan mars 2021 : 2,33% de PF, soit 171 035 ha
- 7% PF en Occitanie = 509 068 ha, soit + 338 033 ha
- Entre mars 2021 et fin 2024, gain maximal de PF attendu : environ + 40 000 ha, donc encore 300 000 ha à créer en 6 ans

➤ Réalisation d'un diagnostic patrimonial





Diagnostic patrimonial : travail en cours



Données extraites du
SINP (01/04) >2000

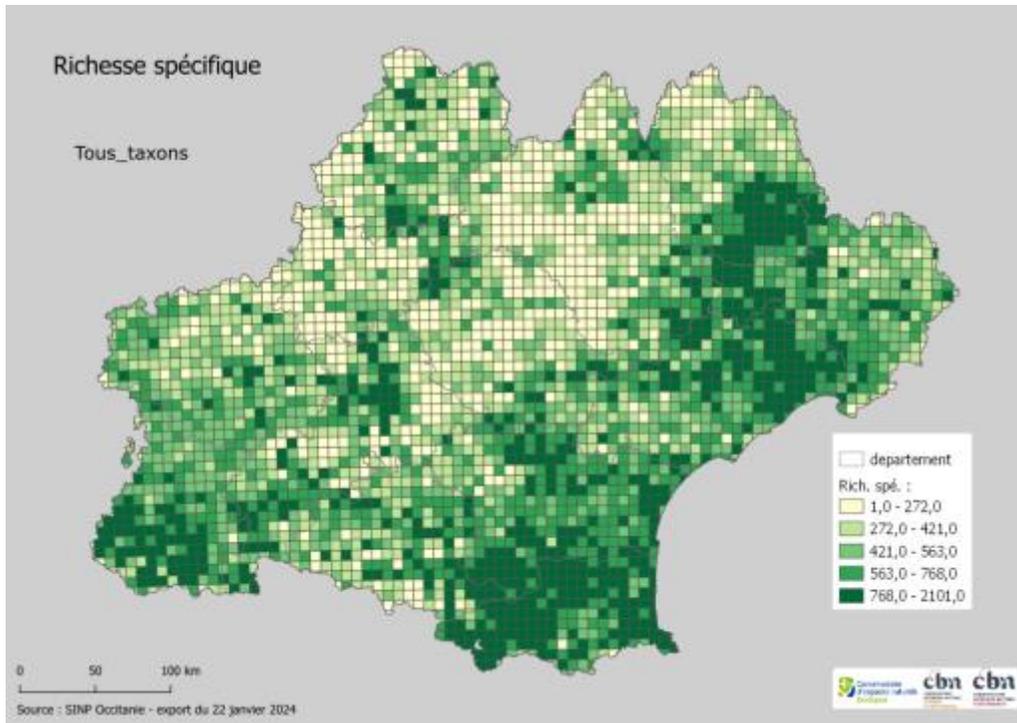
**9 310 627 données
d'occurrences** : Nombre
d'observation important
mais forte disparité selon
les territoires.

Et selon les groupes
taxinomiques

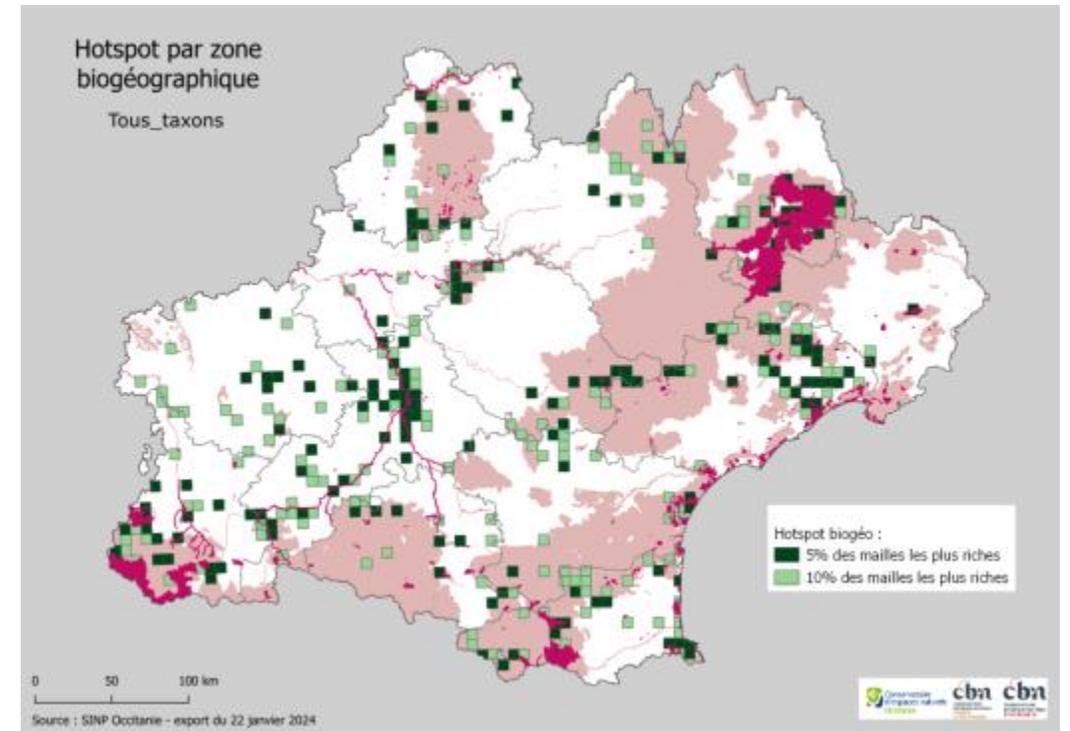


Diagnostic patrimonial : travail en cours

Calcul de la **richesse spécifique** : nombre de taxons par maille 5km

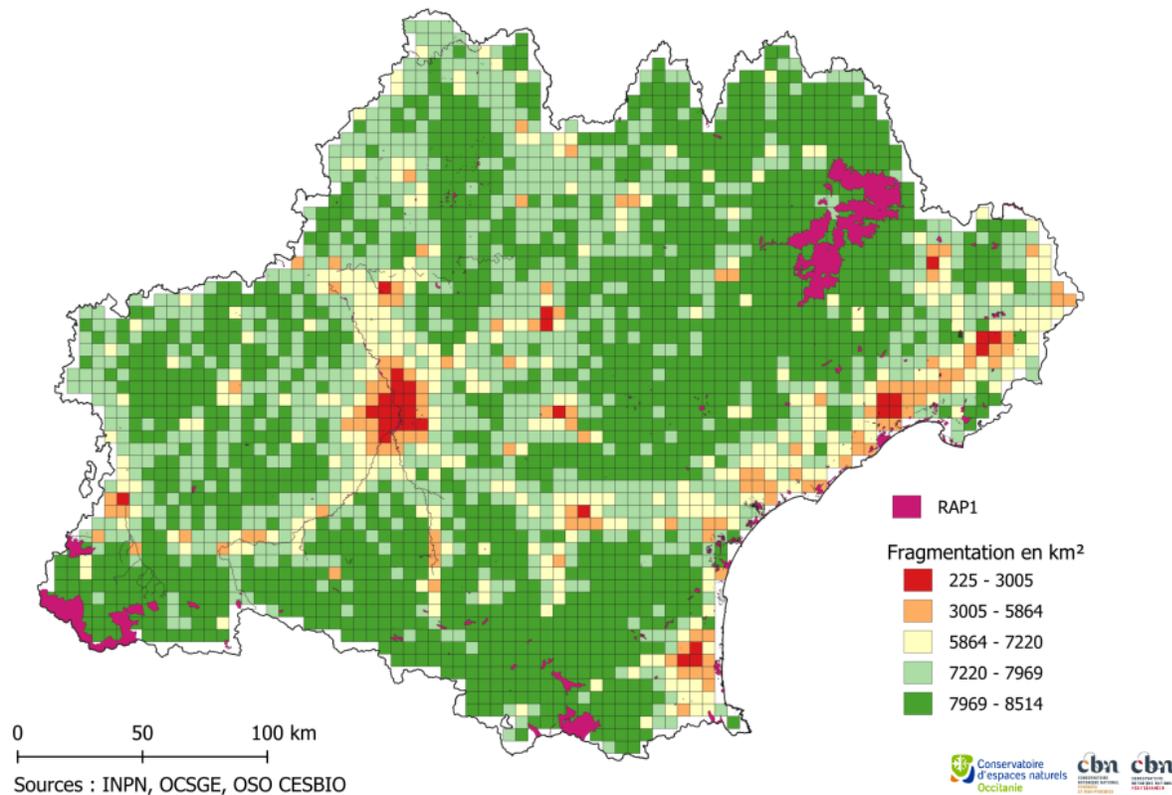
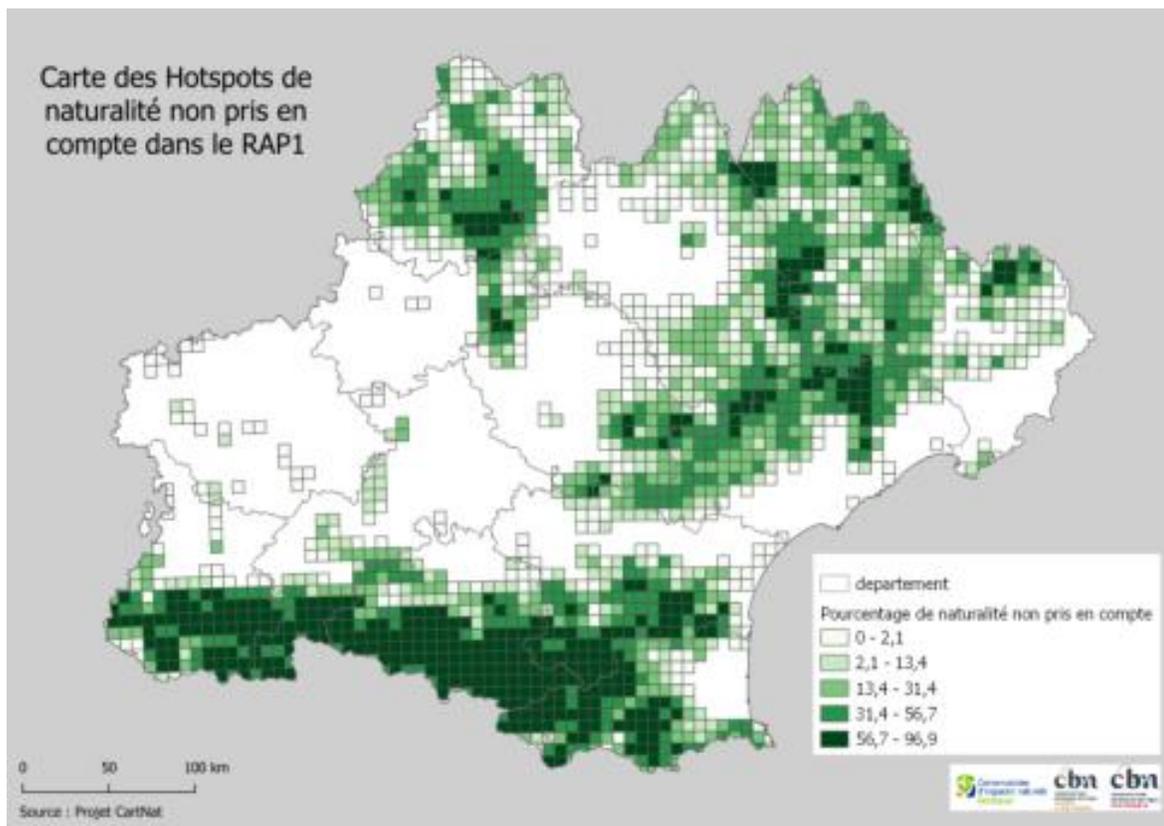


Identification des hotspots par zone biogéographique : 5% et 10% des mailles les plus riches de chaque zone biogéographique





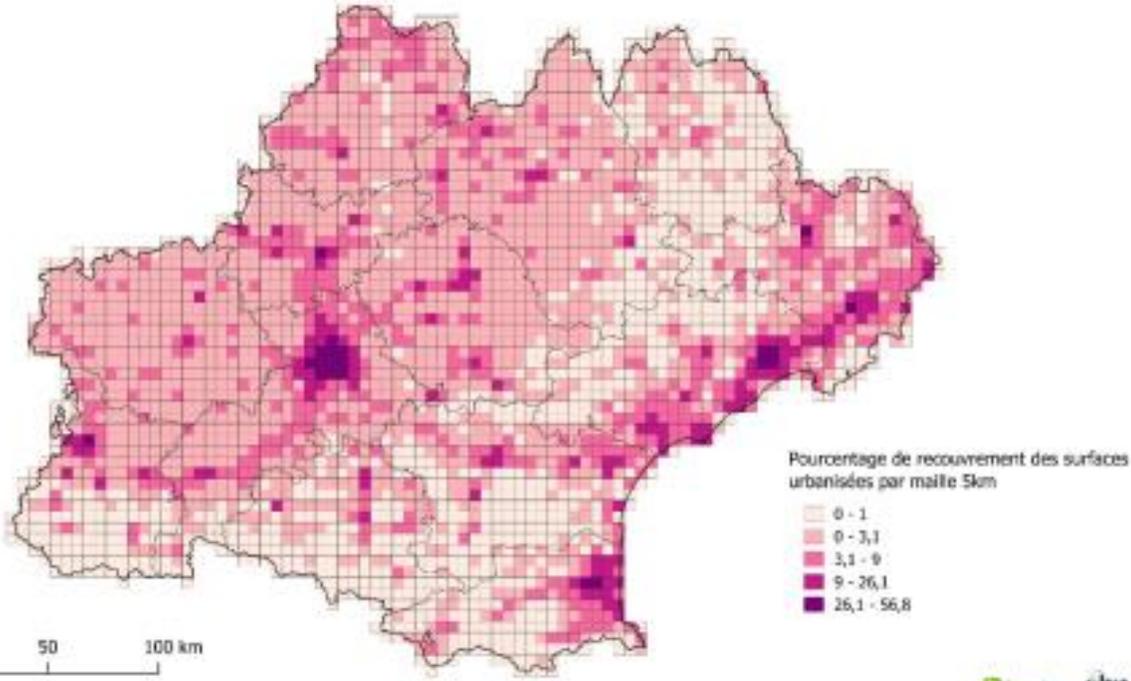
Diagnostic patrimonial : travail en cours



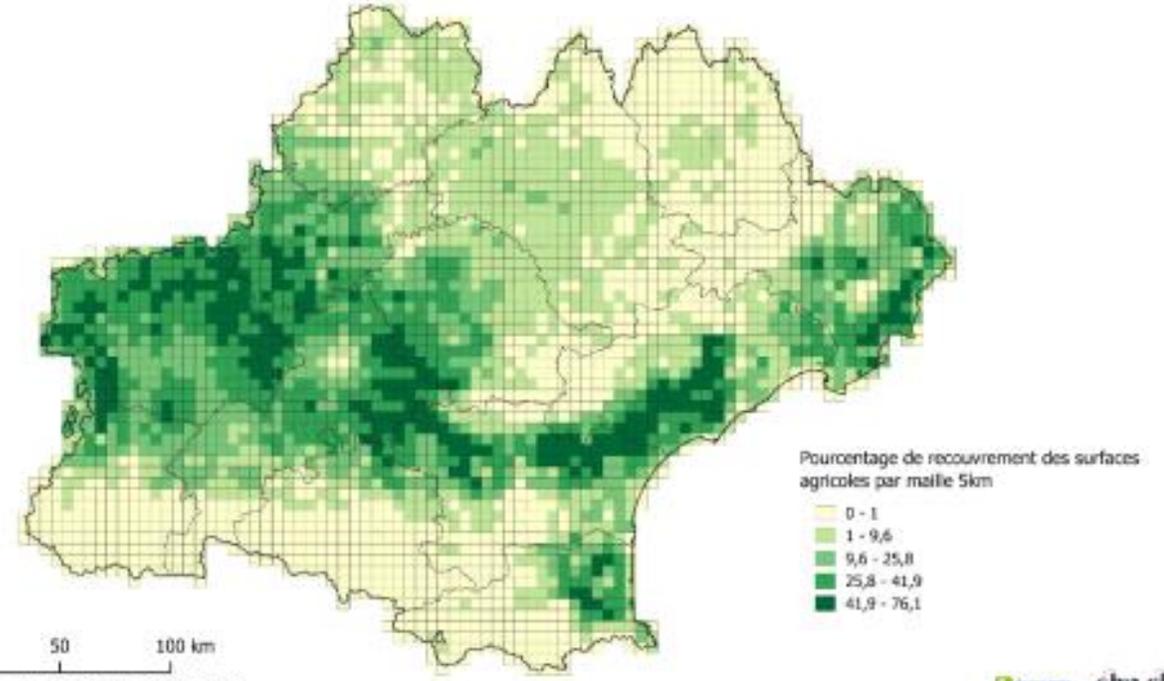


Diagnostic patrimonial : travail en cours

Urbanisation



Agriculture



Déclinaison des travaux de Suarez, Prima et Rouveyrol (2023) / Patrinat

➤ Avoir des scénarios d'amélioration du réseau d'AP

➤ Utiliser ces résultats



Engager / poursuivre le dialogue sur les territoires



Prioriser / pousser les projets de création d'AP



Avoir une vision régionale, questionner nos enjeux de conservation



 ccitanie
Biodiversité
Agence régionale

Intégration de la biodiversité dans la planification territoriale

18 juin 2024 – PNRGC - Cornus



- Pourquoi s'en saisir dans les documents d'urbanisme?
- Sur le volet milieux
- Sur le volet Espèces/ Eléments spécifiques
- Sur le volet nature ordinaire/ nature en ville
- Des outils régionaux à disposition



La biodiversité dans la planification territoriale



un déclin inquiétant



Le nombre d'espèces d'insectes pollinisateurs et la taille des populations de nombreuses espèces diminuent. Dans certains endroits, cette baisse est de l'ordre de 70 % à 90 %.
Si le phénomène est encore difficile à chiffrer globalement, le constat est là.

**Baisse des
populations de 70 à
80 %** sur les 30
dernières années (*source :*
MNHN)





La biodiversité : Pourquoi s'en saisir?

un déclin inquiétant



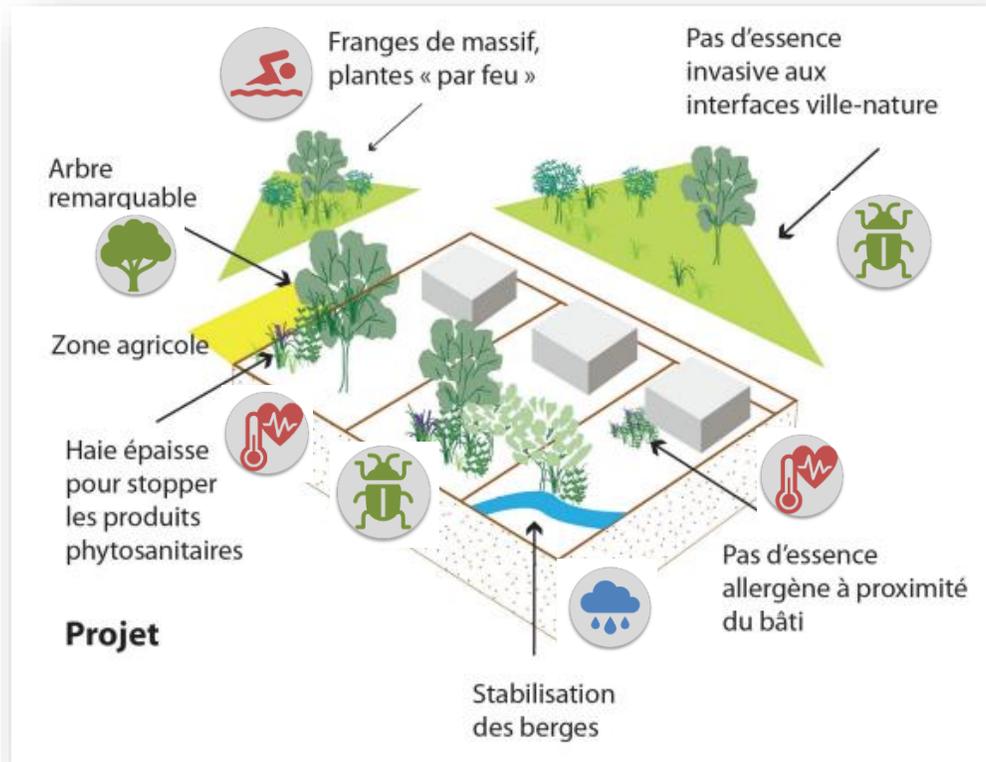
Le nombre d'espèces d'insectes pollinisateurs et la taille des populations de ces espèces diminuent. Dans certains endroits, cette baisse est de l'ordre de 70 à 80 %.
Si le phénomène est encore difficile à chiffrer globalement, le constat est alarmant.

Baisse des populations de 70 à 80 % sur les 30 dernières années (source MNHN)





La biodiversité : Pourquoi s'en saisir?



Qualité de vie



Santé



Continuité
écologique



Gestion de
l'eau



Réduction
des risques

OAP thématique « TVB » [Extrait] -
PLUi Pays d'Aubagne et de l'Etoile
(13)



Articulation biodiversité et Documents d'urbanisme

**Rapport de
présentation**

Diagnostic écologique et Identification des
continuités écologiques

PADD/ PAS

Synthèse des enjeux,
Identification des objectifs de préservation
et restauration

**Règlement,
zonage/ DOO**

- EBC, ER, zonage indicé, règlement écrit traduisant les objectifs définis dans le PADD et en cohérence avec les OAP
- Prescriptions et recommandations

OAP

- Prise en compte de la biodiversité/ TVB dans des secteurs spécifiques
- OAP thématique (TVB)

La biodiversité : de quoi parle-t-on ?

diversité + biologique = biodiversité

La biodiversité actuelle est le produit
de la LONGUE et LENTE ÉVOLUTION
DU MONDE VIVANT sur l'ensemble de la planète



Les premiers organismes
vivants connus datent de près
de **3,5 MILLIARDS** d'années



Elle est le **TISSU VIVANT**
de notre planète, riche de toutes
les relations tissées entre
les êtres vivants et leur milieu de vie

3

NIVEAUX DE COMPLEXITÉ INTERDÉPENDANTS

diversité des...



MILIEUX DE VIE
mer, prairie, forêt, mare ...



ESPÈCES
y compris
l'espèce humaine



INDIVIDUS
ou
diversité génétique

L'approche « Milieux »



Extrait du Rapport de présentation
du PLUi du Grand Rodez

Extrait des cartographies
d'inventaire des zones humides
sur le secteur de Radegonde



Prairie humide

Un travail d'inventaire spécifique sur les zones humides

200 zones humides inventoriées (qqs 10 m² à 20 ha)

Plus de 300 ha cartographiés

Une prise en compte dans les règles du PLUi

Reclassement de secteurs en zones N ou A

Identification et protection des ZH dans les OAP

Classement en zone naturelle et forestière – zone N

article R.151-24 du code de l'urbanisme

Classement en zone agricole – zone A

article L.151-22 du code de l'urbanisme



L'approche « Milieux » - TVB

En zone agricole



En zone urbaine



Fig.5 - Traitement des berges des cours d'eau

Préservation de la trame bleue :
Traitement des berges de
cours d'eau



Classement en emplacement réservé *article L.151-1 du code de l'urbanisme*

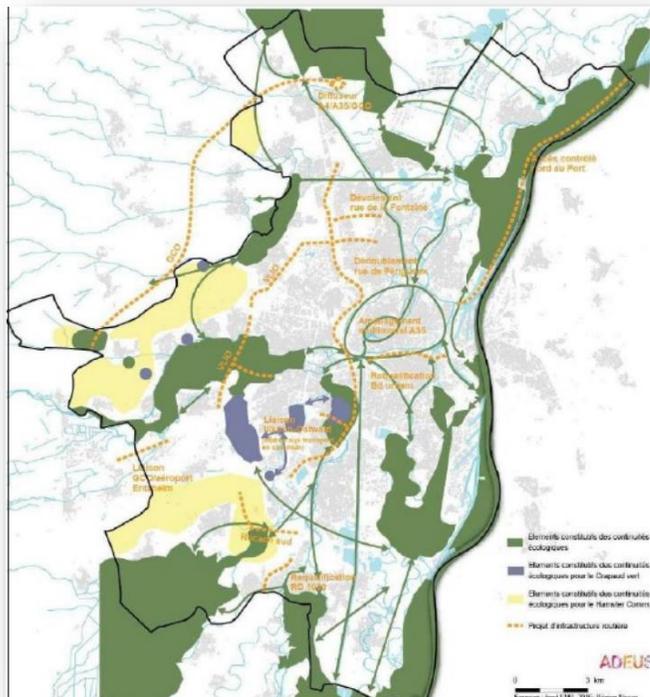
Servitude anticipant l'acquisition de foncier notamment à des fins de protection et de restauration des continuités écologiques et limitant dans l'attente le droit à construire.

*Source : Support OFB - Extraits
du PLU de Cheverny (41)*

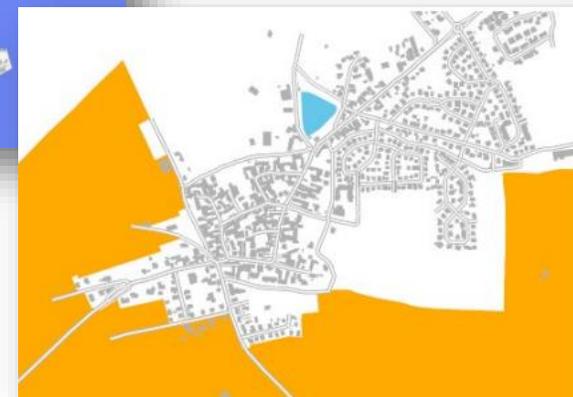
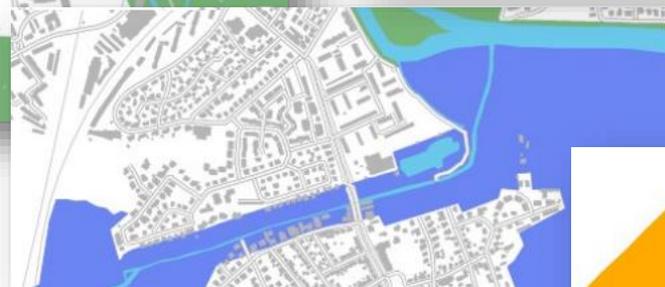


L'approche « Espèces remarquables »

Une cartographie globale à l'échelle de la métropole



Assortie d'une cartographie à la parcelle



- Elements constitutifs des continuités écologiques
- Elements constitutifs des continuités écologiques pour le Crapaud vert
- Elements constitutifs des continuités écologiques pour le Hamster Commun

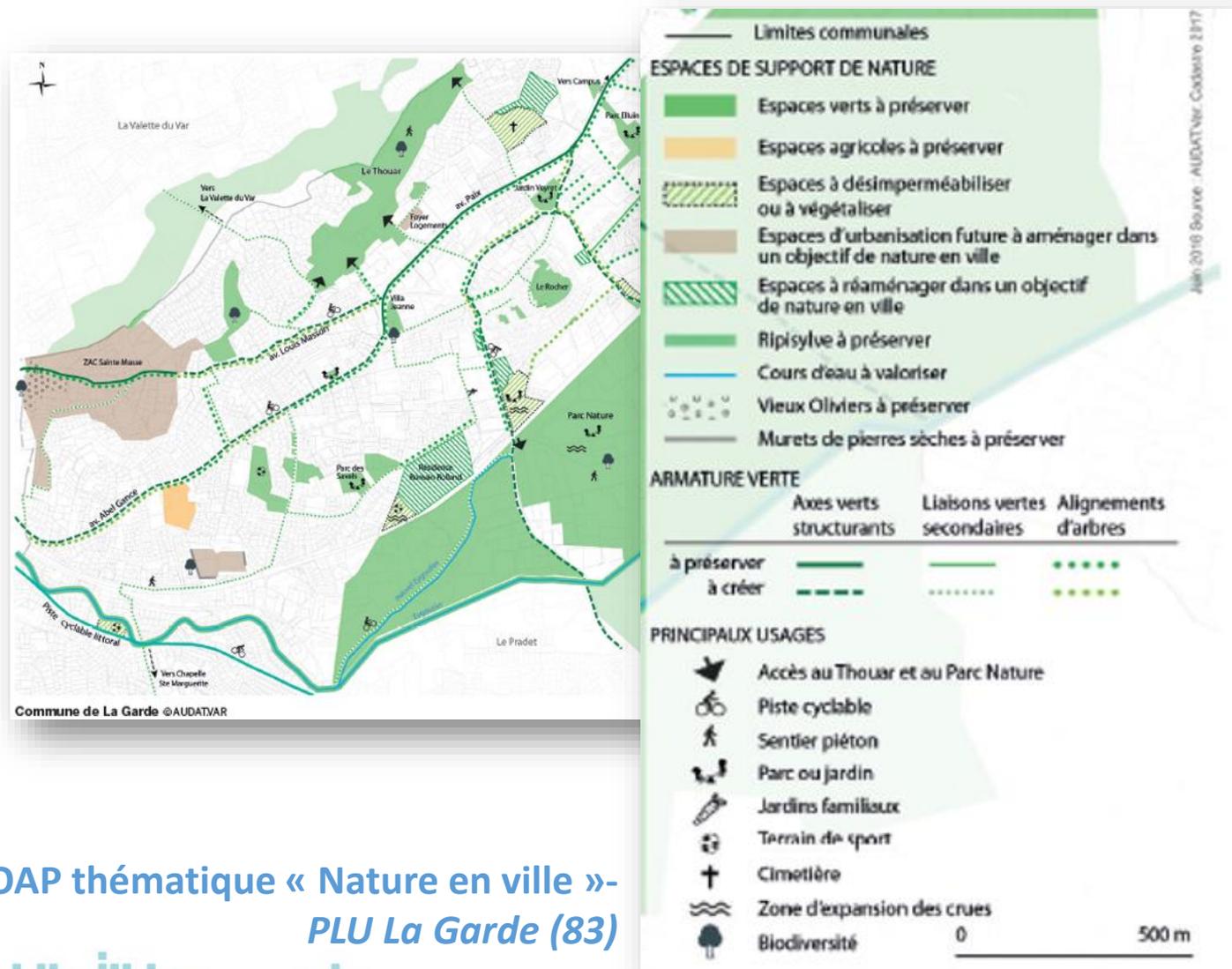
OAP thématique TVB -
PLUi Eurométropole de Strasbourg

PLUi du Grand Poitiers (86)

Nidification des rapaces : "Art. 10 du PLU : à l'occasion d'une rénovation importante (coût des travaux supérieur ou égal à 25% de la valeur vénale du bien) ou de la surélévation ou de la construction d'un bâtiment dont la hauteur totale dépasse 18 mètres au-dessus du sol fini en au moins un point, un dispositif de nidification des rapaces diurnes doit être intégré à la construction".



L'approche « Protection d'éléments spécifiques »



Éléments spécifiques à protéger :

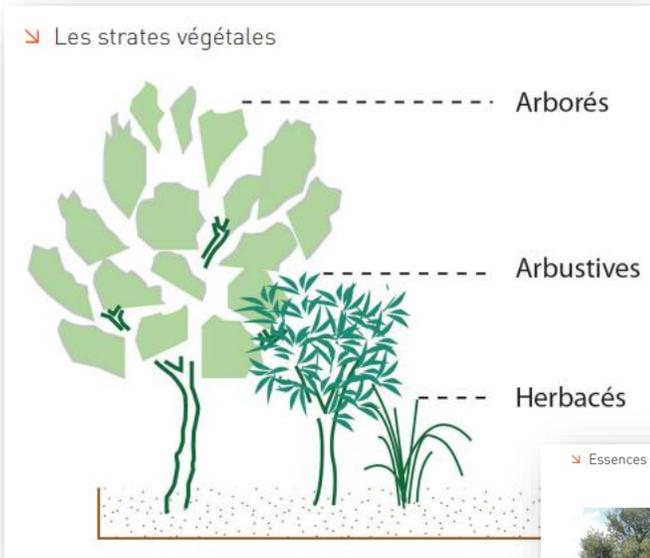
- Vieux oliviers à préserver
- Murets de pierres sèches à préserver



L'approche « Nature ordinaire »

L'OAP peut développer des objectifs qualitatifs de gestion :

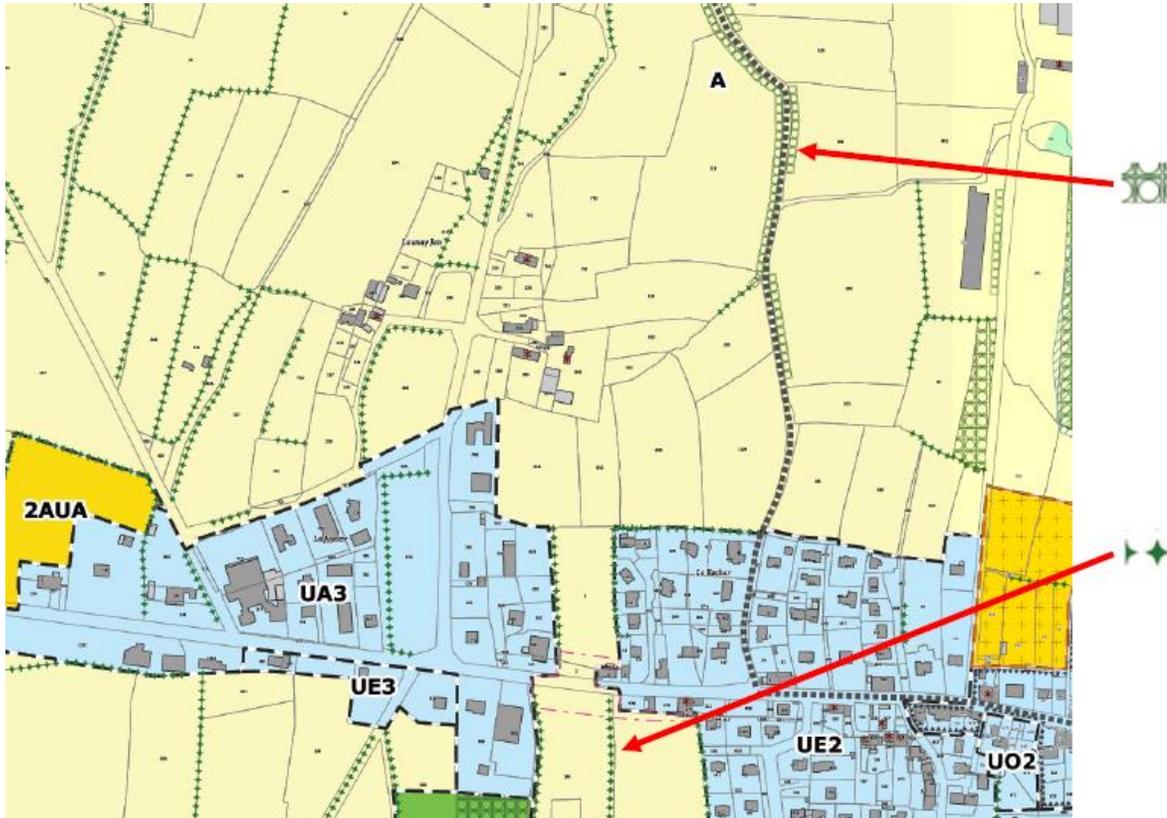
- *Choix d'une palette végétale locale adaptée au climat,*
- *Préserver la végétation existante,*
- *Diversifier les strates de végétaux,*
- *Préférence à la marque Végétal local,*
- *Bannir les espèces exotiques envahissantes,*
- *Instaurer des permis de végétaliser*
- *Préférer des fosses de plantation d'arbres en continu plutôt qu'individuelles,*
- *Utilisation de paillage local, à partir des déchets verts de la commune,*
- *Ne pas procéder à des élagage en taille sévère,*
- *Limiter l'éclairage extérieur nocturne.*



OAP thématique « TVB » -
PLUi Pays d'Aubagne et de
l'Etoile (13)



L'approche « Nature ordinaire »



Classement en espace boisé classé

Article L.113-1 et suivants du code de l'urbanisme

Servitude mobilisable sur toutes les zones interdisant tout changement d'affectation.
Coupe et abattage après déclaration préalable
Classement assorti de prescription possible sur la compensation

Protection du bocage - PLUi Val d'Ille-Aubigné (35)

- Articulation Biodiv et document d'urbanisme
- Sur le volet milieux
- Sur le volet Espèces/ Eléments spécifiques
- Sur le volet nature ordinaire
- Des outils régionaux à disposition



Occitanie Biodiversité Agence régionale

EIE - FICHE HABITATS

CARTOGRAPHIE OCCUPATION DU SOL/ HABITATS

LES HABITATS

Occitanie Biodiversité Agence régionale

EIE - FICHE ESPÈCES

DIAGNOSTIC

LES ESPÈCES

Occitanie Biodiversité Agence régionale

EIE - FICHE TVBN

RESERVOIRS DE BIODIVERSITE

LA TVB

Occitanie Biodiversité Agence régionale

EIE - FICHE TVBN

CORRIDORS ECOLOGIQUES

LA TVB

Occitanie Biodiversité Agence régionale

EIE - FICHE INCIDENCES

STANDARDISATION DE LA METHODE D'ANALYSE DES INCIDENCES

LES INCIDENCES

OBJECTIFS : Clarification de la méthode d'analyse / Exploitation optimisée des données du diagnostic. Appropriation des résultats.

LIVRABLES : Cartographie d'incidences avec 5 niveaux précisant notamment la qualification des enjeux de nature ordinaire et la notion d'effets cumulés. Des focus cartographiques sur les secteurs de « niveau intermédiaire ».

METHODE

En amont de l'évaluation environnementale

- Mobilisation des services et des élus dans la démarche d'évaluation environnementale
- Intégrer précisément les attentes concernant la démarche itérative dans le CCTP.
- Mobilisation du BE en charge de l'évaluation environnementale dès l'amont (à prévoir dans CCTP).

Lors du diagnostic et de la construction du projet politique

- Recensement des projets/ secteurs de développement :
 - Bien définir la notion de « projets ».
 - Identifier toutes les zones sur lesquelles le document d'urbanisme prévoit un potentiel changement d'usage.
 - Identifier et différencier les projets « sûrs » (les coups partis) et les projets non définis (zones AU, emplacements réservés).
 - Pour chaque zone pouvant subir une modification d'usage, préciser la temporalité (court, moyen, long terme).
 - Différencier OAP définie et à définir - Prévoir des inventaires renforcés pour OAP à définir car permet de déterminer précisément les parties à préserver.
 - Avoir une attention spécifique sur STECAL et zones A.

A partir des conclusions du diagnostic

- Croisement des enjeux de biodiversité avec les projets de développement (cf Fiches Espèces et TVB) :
- Analyse via une méthode de « catage » statique.
- Analyse par modélisation dynamique.
- Intégration des éléments de biodiversité à l'analyse multi-critères avec les autres enjeux environnementaux.

Travail d'itération entre identification des incidences et évolution du projet politique

- Identifier les incidences par rapport à un scénario d'évolution « libre » des milieux ou « scénario fil de l'eau ».
- Proposer 2 niveaux d'incidence : de 1 à 5, ce qui permet de traiter les niveaux intermédiaires.
- Qualifier finement ces « intermédiaires » pour :
 - qualifier les enjeux de nature ordinaire,
 - traiter la notion d'effets cumulés,
 - alimenter la justification des choix.
- Travailler sur des focus sur les secteurs en « niveaux intermédiaires » pour préciser les impacts.
- Quantifier les incidences à l'échelle du projet global et de chaque zone de développement.
- Cartographier et localiser précisément les zones « évitées » et les efforts de densification (éviterment).
- Quantifier les incidences « brutes » puis « résiduelles » par zone de développement via la prise en compte des mesures E et R.

OUTILS/ SUPPORTS A EXPLOITER :

Modèle CCTP
OAP avec zones tampons
SAFN pour la gestion des zones tampons

COMPETENCES A MOBILISER :

Poste « d'ensemblier » au sein de la collectivité pour assurer l'AMO
Ecologue généraliste
Naturaliste
Urbaniste
Géomaticien/ Cartographe

POINT DE VIGILANCE

Tout le périmètre + focus sur les zones de développement (zones AU ?)
Reconnaitre les zones AU/ Emplacements réservés/ STECAL/ EnR/ Zones de loi-sûr/ Secteurs d'équipement/ OAP définie et à définir/ Zones A + UTN

POINTS DE VIGILANCE

Développer la démarche itérative dès l'amont du projet/ Prévoir du temps de prestation pour permettre ce travail (dont participation aux réunions) ;
Traçabilité de la démarche d'évitement / réduction à développer ;
Difficulté de mobilisation de l'info sur les projets à venir ;
Prendre en compte les projets en dehors des seuls des études d'impacts pour traiter le sujet des effets cumulés ;
Consommation d'espace masquée avec certaines zones A et STECAL.

LEVERS

Une modélisation dynamique permet une cohérence avec la TVB, facilite l'analyse des scénarios, aide à la décision des élus.

Exemples chiffrés :

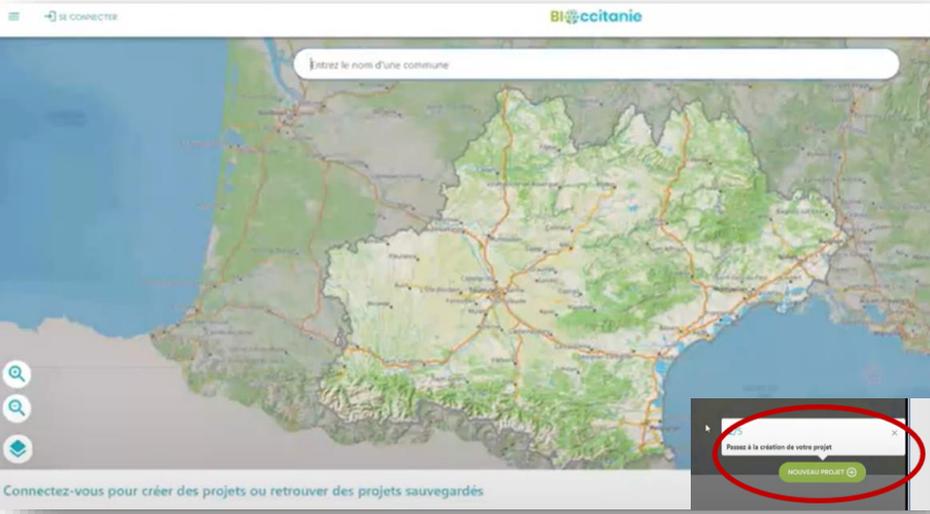
€



Des Fiches-Outils prochainement disponibles en ligne sur www.arb-occitanie.fr sur :

- Volet Habitat
- Le volet Espèces
- Le volet TVB
- Les enjeux
- Le projet politique
- L'évaluation environnementale

D'autres outils régionaux à disposition



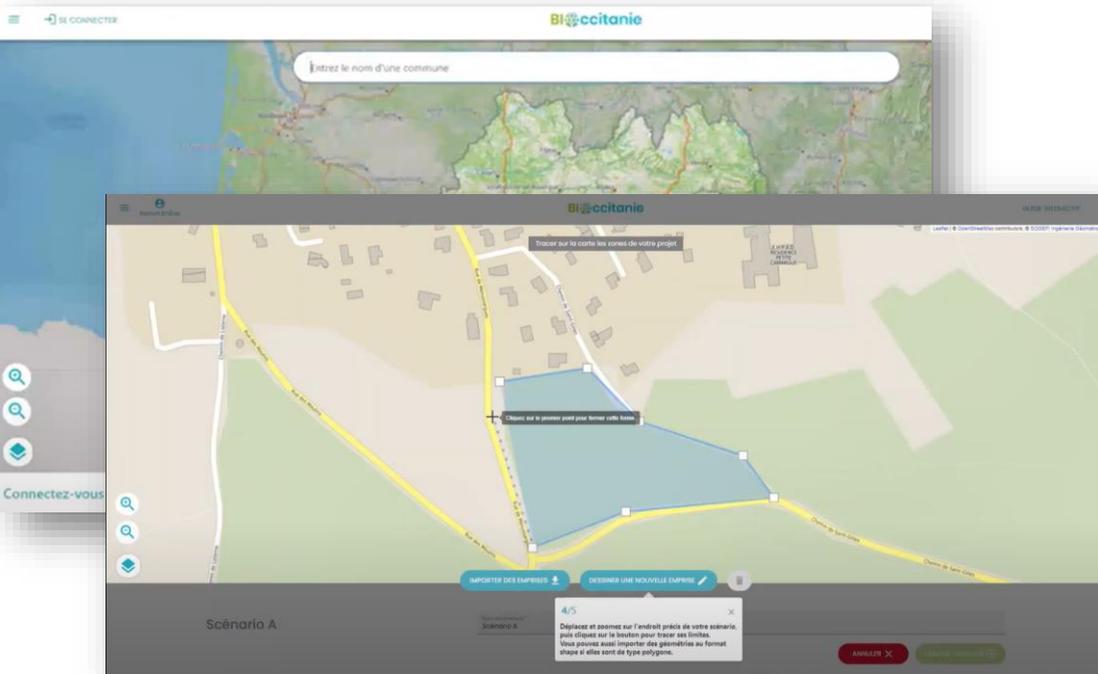
Sélection d'une commune

Un bouton « nouveau projet »





D'autres outils régionaux à disposition



Définir l'emprise du projet





D'autres outils régionaux à disposition



Scénario B

⚠ L'outil BI Occitanie ne se substitue pas aux obligations légales de réalisation d'études environnementales. Absence de donnée ne signifie pas absence d'enjeu. Pour toutes informations, prendre contact auprès de la DREAL.

Résultats du scénario

✓ Analyse terminée
Superficie du scénario : 2,2 ha
Date de dernière analyse : 7 févr. 2022 à 14:29:31

Emprise
 Emprise étendue (Emprise + 2 km zone tampon)

Enjeu espaces

100% Espaces protégés 1 Espaces sur emprise étendue	80.7% Trame Verte et Bleue 3 Espaces sur emprise étendue	0 Intersections de corridors	100% Espace d'intérêt écologique 1 Espaces sur emprise étendue
-----------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------	---------------------------------	----------------------------------------------------------------------

Enjeu espèces

⚠ Attention: Les résultats dépendent d'enquêtes de terrain, ils ne sont pas exhaustifs et sont donc fournis à titre indicatif.

1 Inventaires 15 sur emprise étendue	1 Espèces à enjeux 52 sur emprise étendue	0 Espèces exotiques envahissantes 4 sur emprise étendue	0 Autres espèces inventoriées 47 sur emprise étendue
--------------------------------------------	-------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------

projet urba
Scénarios

COMPARER MES SCÉNARIOS

Sélectionnez au moins 2 scénarios pour les comparer. Vous pouvez comparer jusqu'à 6 scénarios.

- Scénario A
Date de dernière analyse : 07/02/2022
- Scénario B
Date de dernière analyse : 07/02/2022

Ajouter un scénario

Pour chaque scénario, une synthèse des enjeux connus





D'autres outils régionaux à disposition



Scénario B

⚠ L'outil BI Occitanie ne se substitue pas aux obligations légales de réalisation d'études environnementales. Absence de donnée ne signifie pas absence d'enjeu. Pour toutes informations, prendre contact auprès de la DREAL.

Résultats du scénario

Analyse terminée
Superficie du scénario : 2
Date de dernière analyse :

Enjeu espaces

- 100% Espaces protégés (1 sur emprise étendue)
- 80.7% Trame Verte et Bleue (3 sur emprise étendue)
- 0 Intersections de corridors

Enjeu espèces

⚠ Attention : Les résultats dépendent d'enquêtes de terrain, ils ne sont pas exhaustifs et sont donc fournis à titre indicatif.

- 1 Inventaires (15 sur emprise étendue)
- 1 Espèces à enjeu (52 sur emprise étendue)
- 0 Espèces exotiques envahissantes (4 sur emprise étendue)

projet urba Scénarios

COMPARER MES SCÉNARIOS

Sélectionnez au moins 2 scénarios pour les comparer. Vous pouvez comparer jusqu'à 6 scénarios.

projet urba Scénarios

RETOUR AUX RÉSULTATS

Sélectionnez au moins 2 scénarios pour les comparer. Vous pouvez comparer jusqu'à 6 scénarios.

Scénario A
Date de dernière analyse : 07/02/2022

Scénario B
Date de dernière analyse : 07/02/2022

Enjeux espaces

Scénario A	Scénario B
Espaces protégés 0 m ²	Espaces protégés 2.2 ha
0 Espace	1 Espace
1 Espace sur emprise étendue	1 Espace sur emprise étendue
Trame Verte et Bleue 0 m ²	Trame Verte et Bleue 1.8 ha
0 Intersection de corridor	0 Intersection de corridor
4 Intersections de corridors sur emprise étendue	1 Intersection de corridor sur emprise étendue
0 Réservoir de biodiversité	1 Réservoir de biodiversité
3 Réservoirs de biodiversité sur emprise étendue	3 Réservoirs de biodiversité sur emprise étendue
Espace d'intérêt écologique 0 m ²	Espace d'intérêt écologique 2.2 ha
0 ZNIEFF	1 ZNIEFF
1 ZNIEFF sur emprise étendue	1 ZNIEFF sur emprise étendue

60000 m²
50000 m²
40000 m²
30000 m²

■ Espaces protégés ■ TVB ■ Espaces d'intérêt écologique

Ajouter un scénario

Possibilité de comparaison des scénarios



D'autres outils régionaux à disposition

Mise à disposition de bases de données sur simple demande à la FRCO :

> BDD continuités écologiques « Grande faune » de la ST forestière :

https://carto.frcoccitanie.fr/lm/index.php/view/map?repository=occitanie&project=00025_modelisation_regions

> BDD prédictive d'ouvrages d'art sur les ILT :

https://carto.frcoccitanie.fr/lm/index.php/view/map?repository=occitanie&project=00020_ORFEH_national



Contact FRCO :

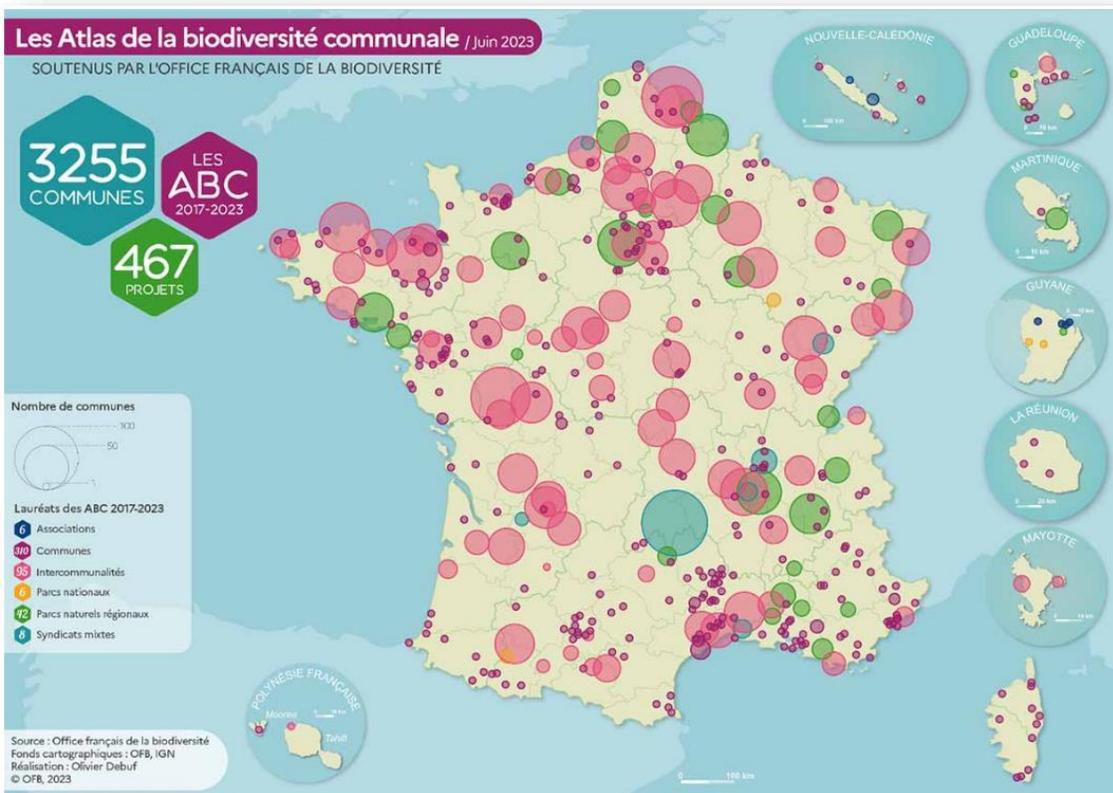
Anaïs Sentenac

a.sentenac@chasseurdefrance.com

06 73 17 83 33



Un pré-requis indispensable : la connaissance



CONNAISSANCE



PRÉSERVATION



Guide « PLUI et Biodiversité – Concilier nature et aménagement – ARBE PACA; 2019
<https://www.arbe-regionsud.org/7864-plui-et-biodiversite-concilier-nature-et-amenagement.html?parentId=291>

Guide Eau et urbanisme – Agence de l’Eau Adour Garonne;
<https://www.gesteau.fr/actualite/guide-eau-urbanisme-de-lagence-de-leau-adour-garonne>

Recueil de fiches-actions « Végétal et espace de nature dans la planification urbaine » - Plante&Cité; mars 2022
<https://www.plante-et-cite.fr/ressource/fiche/674/vegetal-et-espaces-de-nature-dans-la-planification-urbaine-recueil-de-fiches-actions/n:25>



Les dossiers FNAU n°53 « Repenser les écosystèmes par la planification – vers des sfn dans les documents d’urbanisme » - FNAU; juin 2022

https://www.fnau.org/wp-content/uploads/2022/06/fnau_53_nature_v9_hd_sans_traits_coupe.pdf

Guide « Plantons local en Occitanie » - ARB Occitanie; mai 2023

<https://www.arb-occitanie.fr/ressource/guide-plantons-local-en-occitanie/>

Memento « Aménager nos villes et villages avec l’eau et la nature – une opportunité face au changement climatique en PACA » - ARBE PACA; sept 2022

<https://www.arbe-regionsud.org/26318-memento-amenager-nos-villes-et-villages-avec-leau-et-la-nature.html?parentId=6316>



Merci pour votre attention

***Véronique VENTRE - Chargée de projet Planification territoriale
et ERC***

*Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie
Site de Toulouse*

Fixe : + 33 (0)5 61 39 67 95

Mobile : + 33 (0)6 02 06 42 17

veronique.ventre@arb-occitanie.fr



DIAGNOSTIC TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- 1/Démarche Maintien des équilibres naturels – SCOT et Charte
- 2/Eléments de diagnostic du volet Eau et ressource en eau
- 3/Actions menées sur le territoire
- 4/Intervention ARB sur la planification et la biodiversité, puis présentation du Plan d'actions sur les aires protégées d'Occitanie
- 5/ Eléments de diagnostic sur la consommation d'espace
- 6/Intervention de la banque des Territoires sur des retours d'expériences de sobriété foncière

Ateliers participatifs pour partager et compléter le diagnostic et pré définir les enjeux du territoire

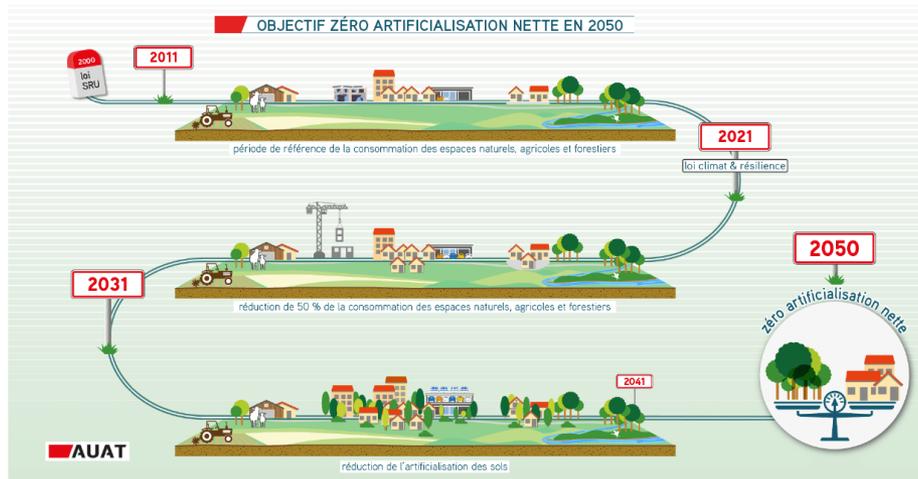
DIAGNOSTIC CONSOMMATION D'ESPACE RAPPEL LOI ZAN

La loi Climat et Résilience de 2021 : 2 horizons, 2 objectifs

2031 : réduire de moitié de la consommation d'espaces

2050 : atteindre le zéro artificialisation nette

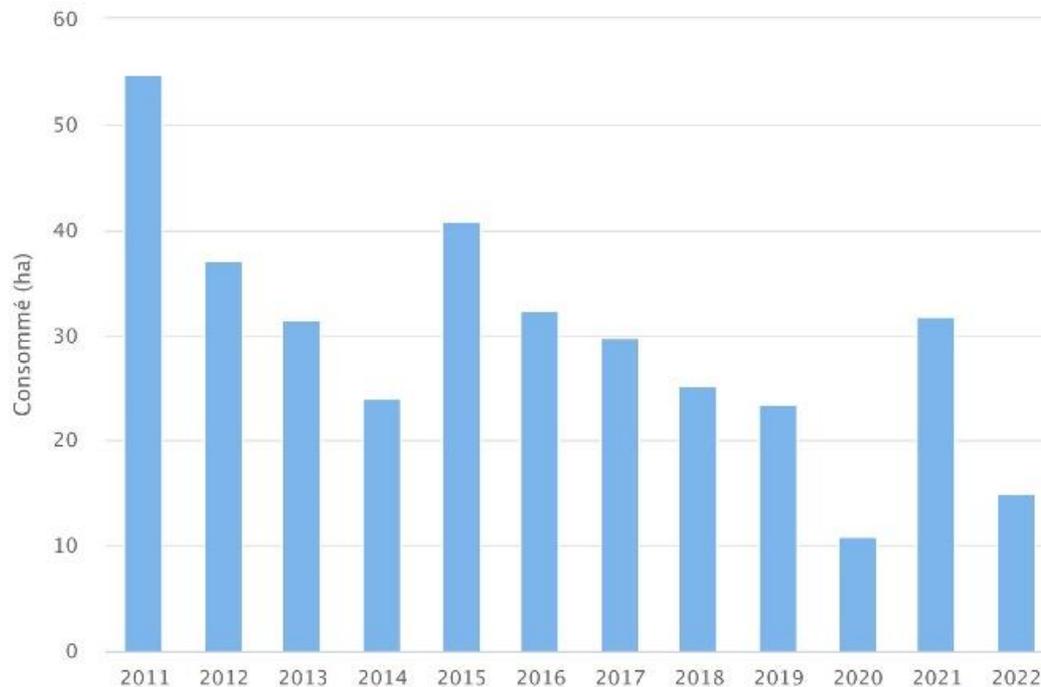
(toute nouvelle artificialisation doit être compensée par une renaturation)



Constat

Un arsenal réglementaire récent
Des interrogations post 2031

DIAGNOSTIC CONSOMMATION D'ESPACE DONNÉES CEREMA



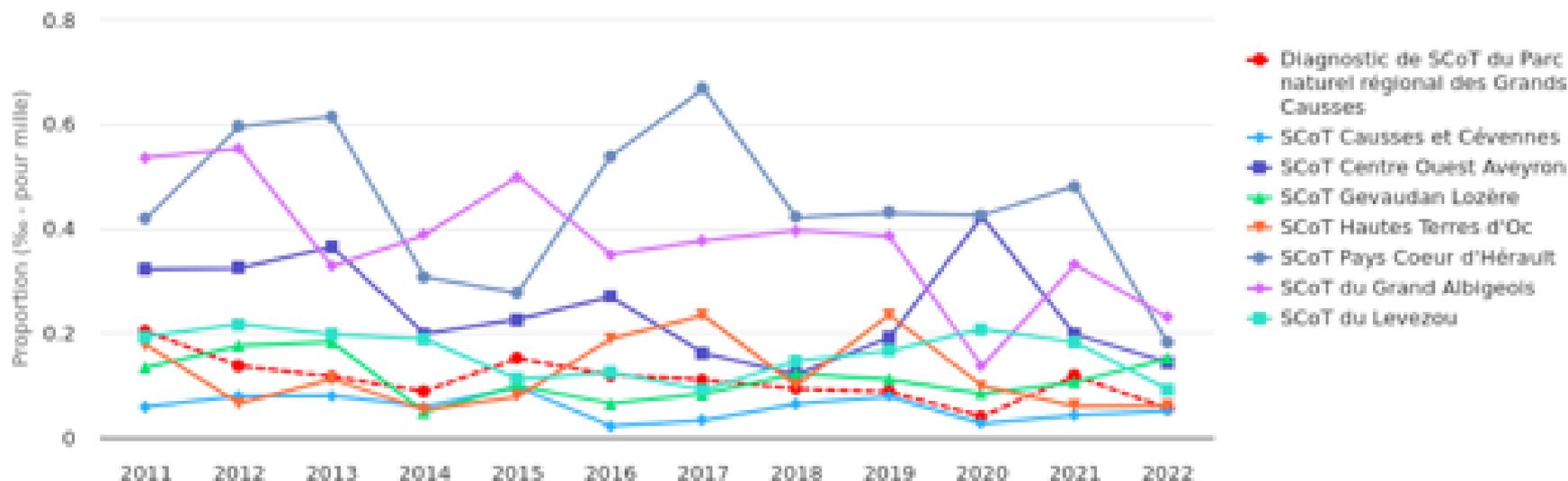
•
Constat

Conso espace 2011-2022 : 356 ha (32 ha/an)

Une tendance à la baisse engagée

DIAGNOSTIC CONSOMMATION D'ESPACE DONNÉES CEREMA

Comparaison de la consommation proportionnelle d'espace de SCoT du Parc naturel régional des Grands Causses et les territoires similaires entre 2011 et 2022 (‰ - pour mille)



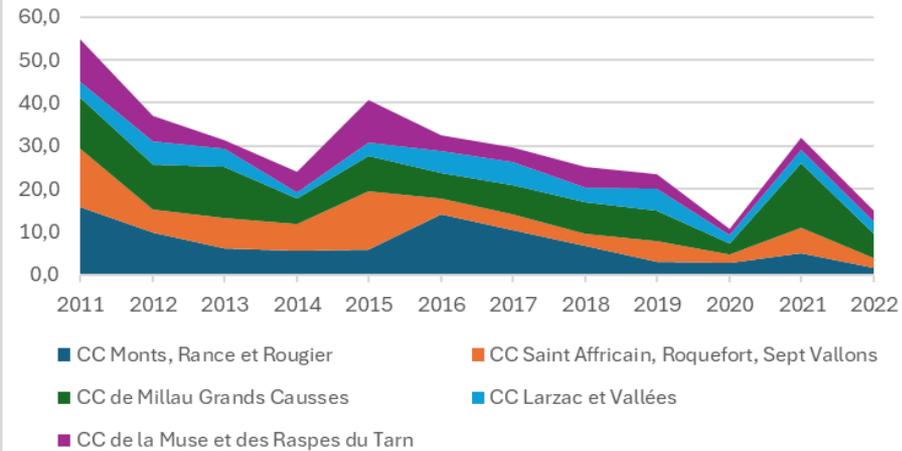
Source : Fichiers Fonciers (CEREMA)

Constat

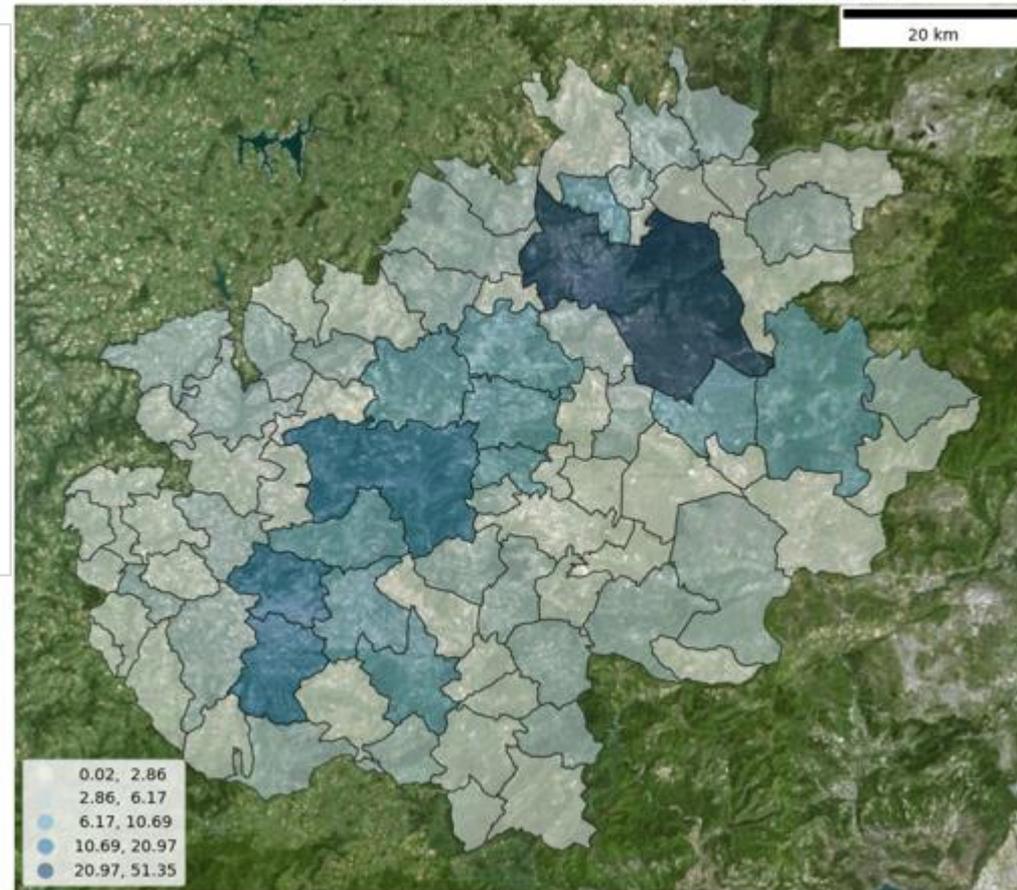
Une consommation proportionnelle plutôt faible par rapport à d'autres territoires SCOT

DIAGNOSTIC CONSOMMATION D'ESPACE

consommation foncière en ha par Comcom



Consommation d'espaces des communes du territoire sur la période (en Ha)



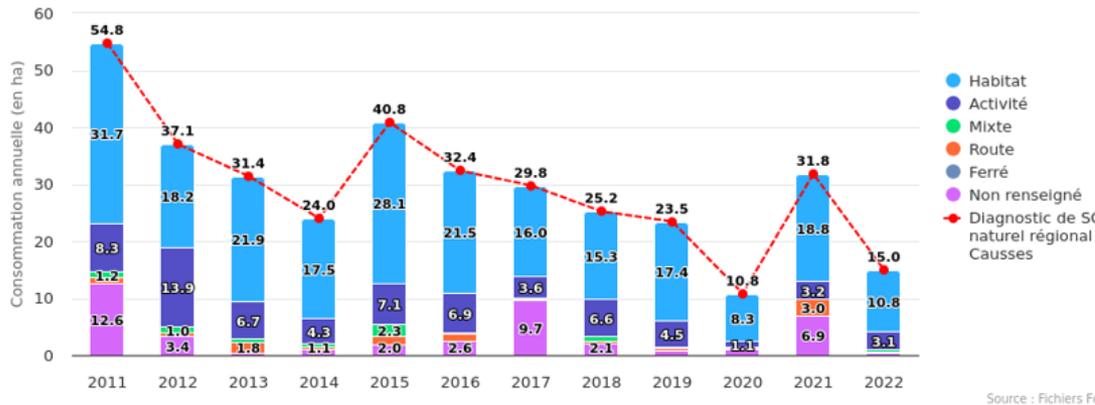
•
Constat

Un territoire qui consomme moins que les objectifs du SCOT 2017 mais de manière assez hétérogène

DIAGNOSTIC CONSOMMATION D'ESPACE

Une part prépondérante de l'habitat

Consommation annuelle d'espace par déterminant de SCoT du Parc naturel régional des Grands Causses entre 2011 et 2022 (en ha)



Moyenne : 19 ha/an et 6 ha/an activités

Objectifs SCOT :

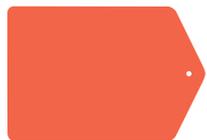
21ha/an habitat et 4 ha/an activités

Constat

2/3 de l'espace consommé est destiné à l'habitat

Surconsommation pour les activités

Consommation moindre pour l'habitat mais avec une production attendue bien moindre aussi



DIAGNOSTIC CONSOMMATION D'ESPACE

	Hors Tache urbaine		Dans la Tache urbaine	
	% de la surface indifférenciée apparue	% en nombre de constructions indifférenciées apparues	% de la surface indifférenciée apparue	% en nombre de constructions indifférenciées apparues
CC de la Muse et des Rases du Tarn	50,4	50,9	49,6	49,1
CC de Millau Grands Causses	38,9	41,4	61,1	58,6
CC Monts, Rance et Rougier	55,9	49,5	44,1	50,5
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	41,5	44,6	58,5	55,4
CC Larzac et Vallées	40,9	40,8	59,1	59,2
SCOT	43	45	57	55

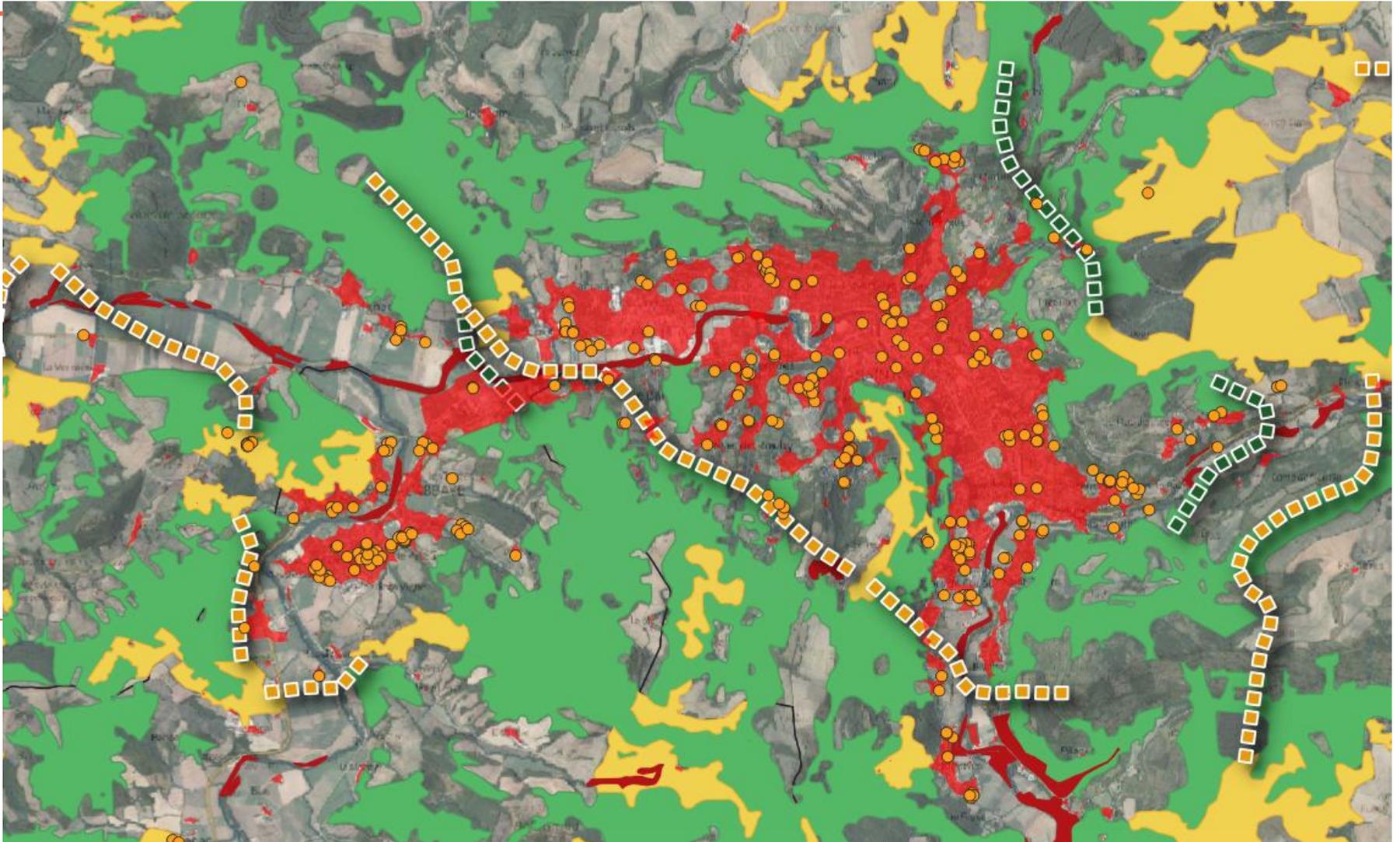
Constat

Une majorité du bâti apparue depuis 2012 dans la tache urbaine

SCOT : 1/3 TU et 2/3 hors TU

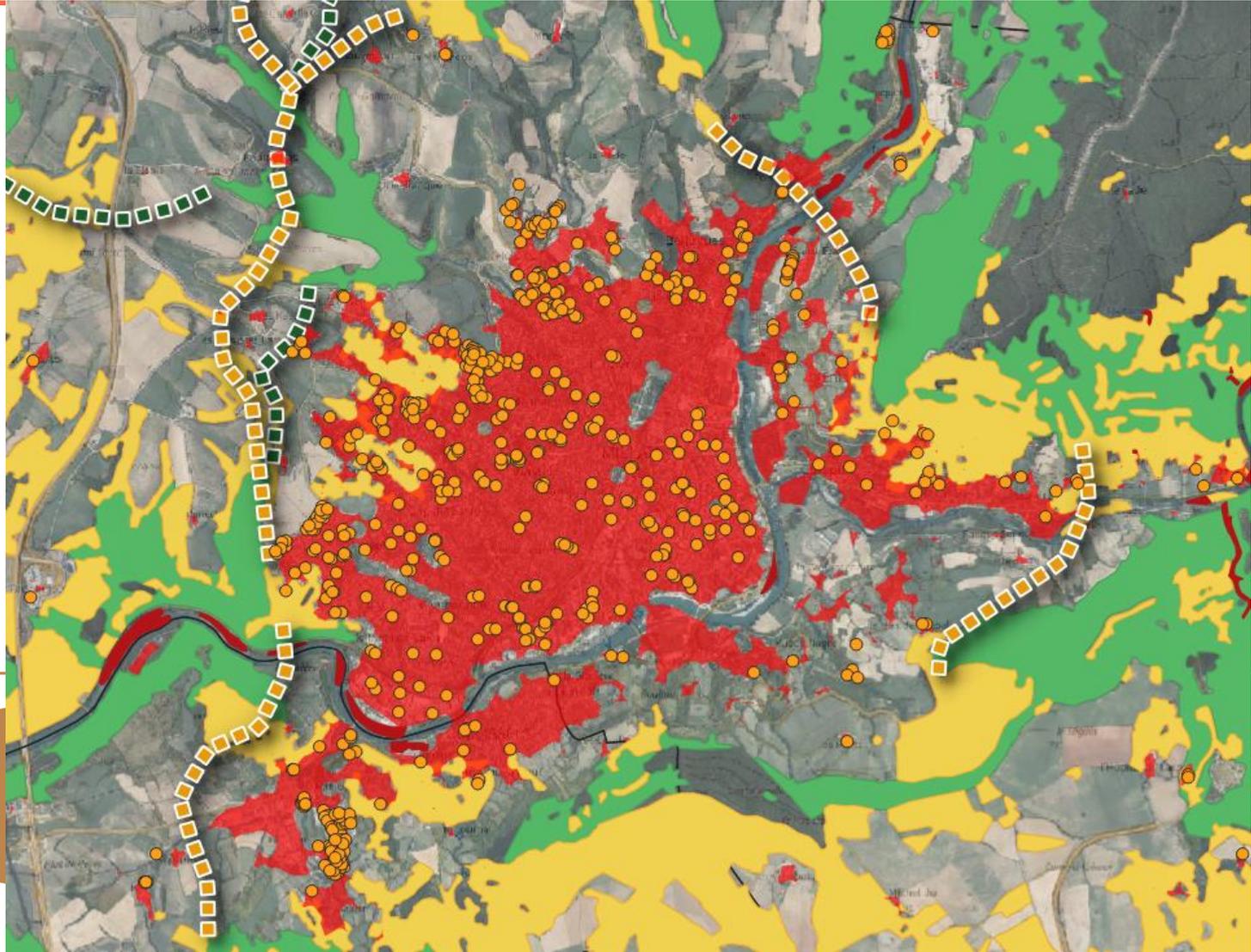
DIAGNOSTIC CONSOMMATION D'ESPACE

bati apparu 2012-2022 sur Saint Affrique



DIAGNOSTIC CONSOMMATION D'ESPACE

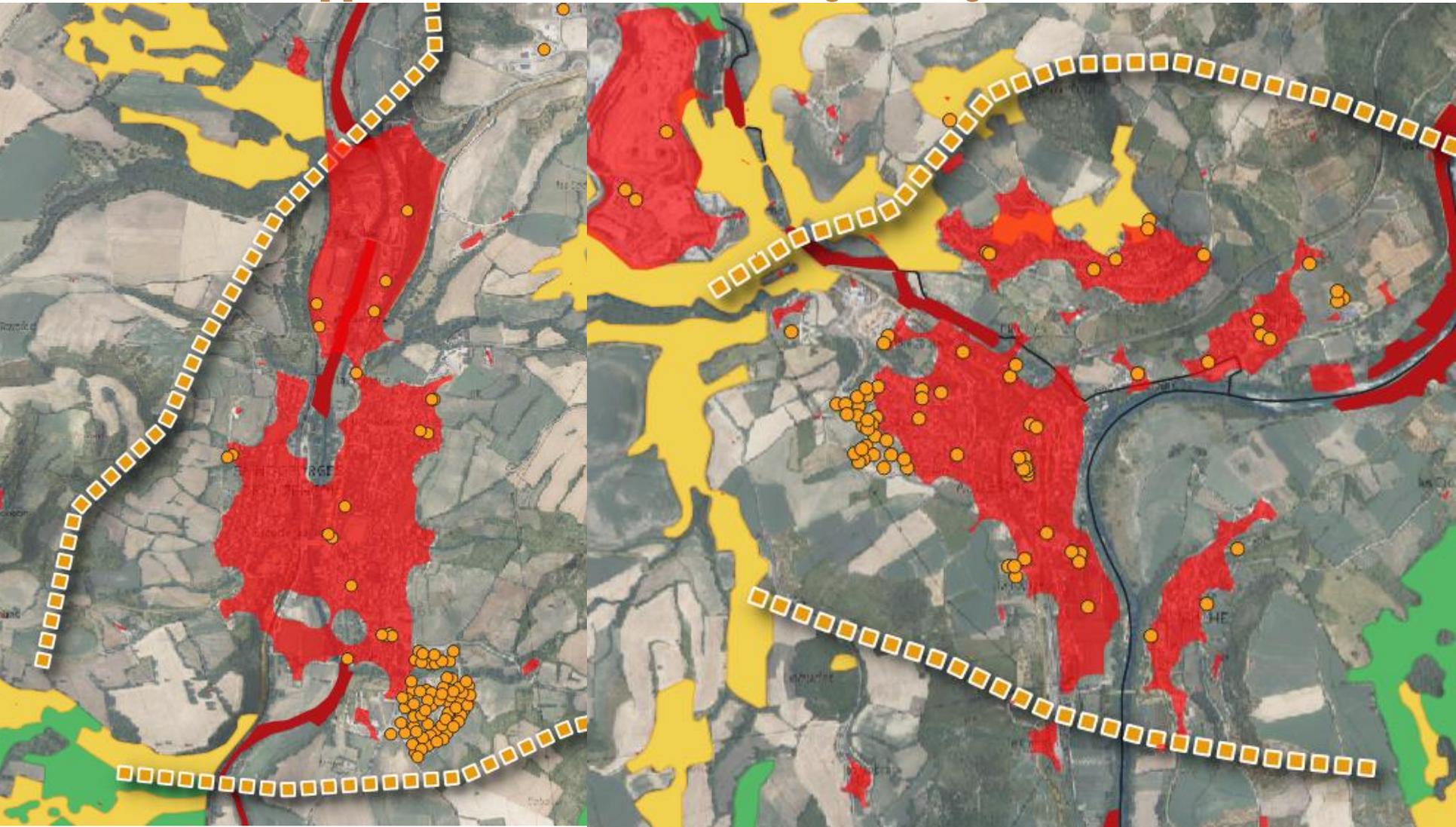
bati apparu 2012-2022 sur Millau



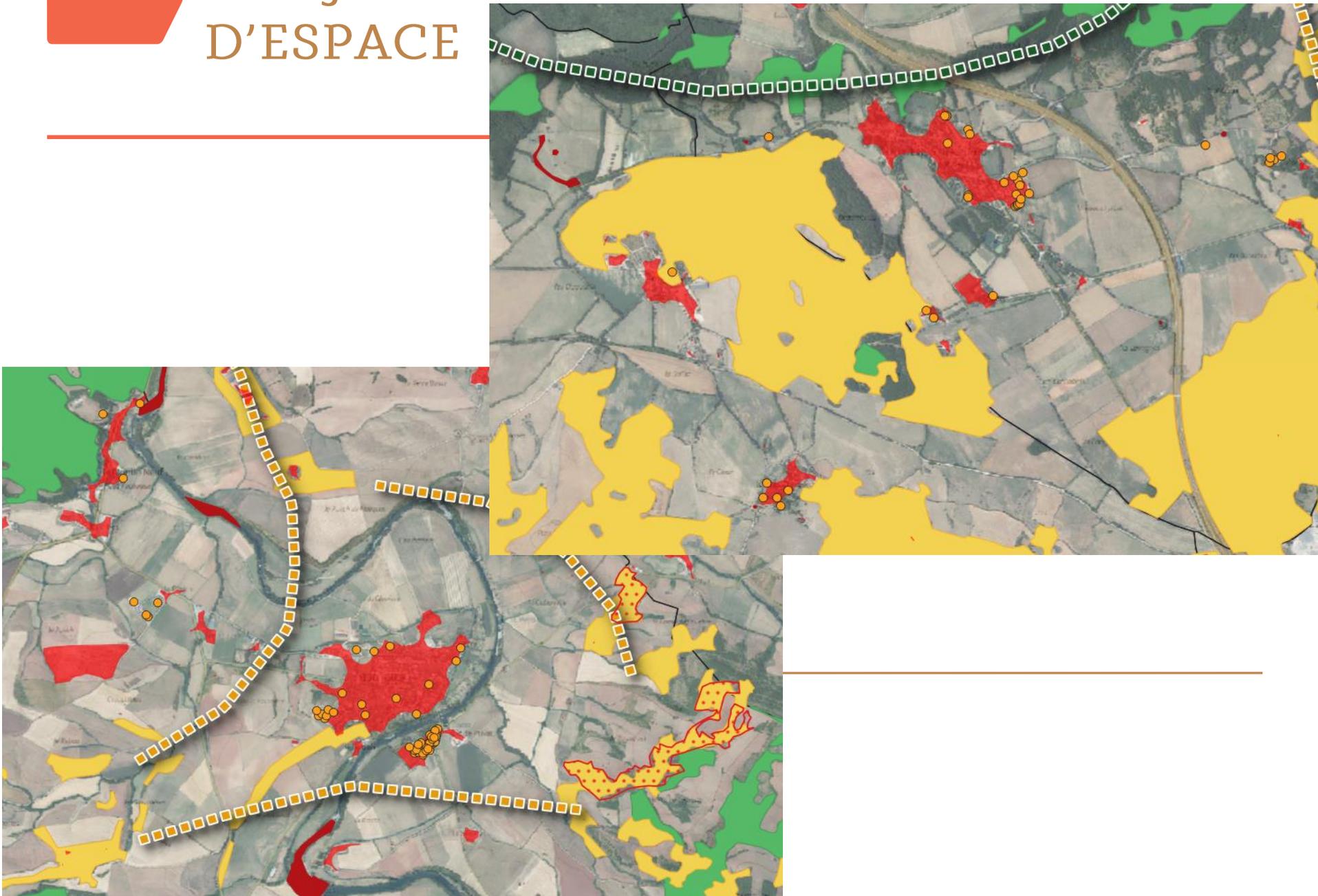


DIAGNOSTIC CONSOMMATION D'ESPACE

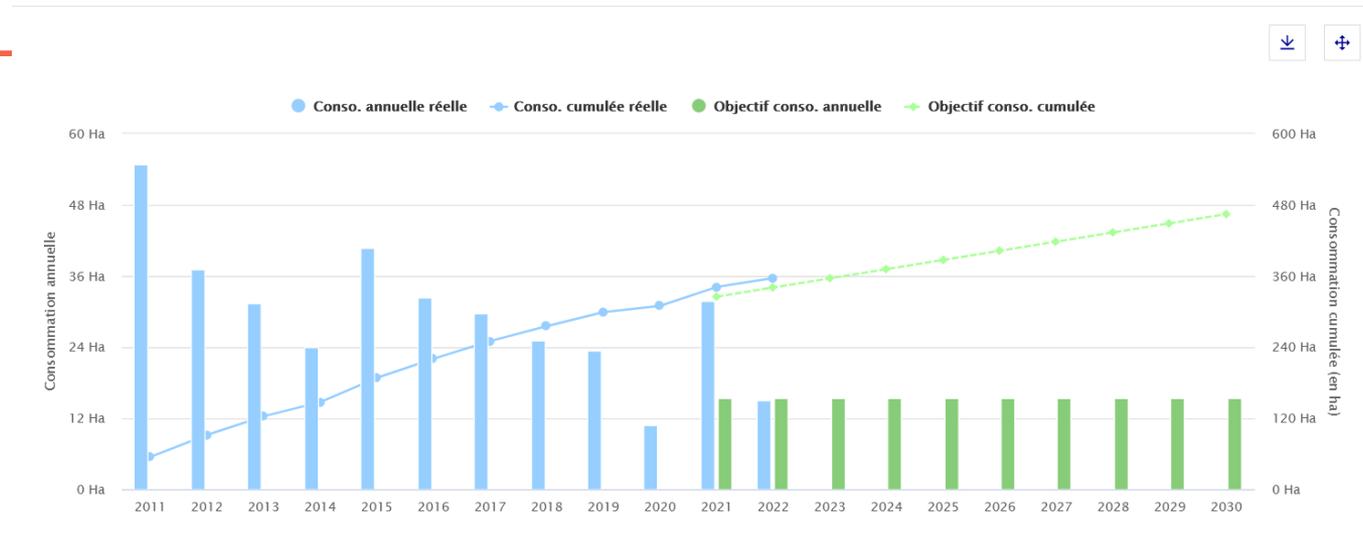
bati apparu 2012-2022 sur ST Georges et Aguessac



DIAGNOSTIC CONSOMMATION D'ESPACE



DIAGNOSTIC CONSOMMATION D'ESPACE



Conso espace 2011-2020 : 312 ha (31 ha/an)
Objectif SRADDET 2030 -52% soit 148 ha (15 ha/an)

Constat

Une trajectoire de sobriété foncière engagée
Reste à consommer : 2023-2030 : 101,53 ha



INTERVENTION BANQUE DES TERRITOIRES



Sobriété foncière



Outils et exemples de réalisation



Retours d'expériences de sobriété foncière

An aerial photograph showing a rural landscape. The top half features agricultural fields: a large brown field on the left, a green field in the center, and a field with rows of green crops on the right. A road and a small building are visible between the fields. The bottom half shows a village with numerous houses with orange-tiled roofs, green lawns, and trees. A blue and green curved graphic element is at the bottom of the image.

I. Introduction

Travaux de CDC Biodiversité sur le ZAN



- **Expérimentation Objectif ZAN (ADEME)**



- **Formations ZAN** pour les acteurs de l'aménagement (collectivités, AMO, services de l'Etat, entreprises, etc)



- **Publications**

Renaturer les sols. Des solutions pour des territoires durables.

<https://www.cdc-biodiversite.fr/publications/renaturer-les-sols-des-solutions-pour-des-territoires-durables-2022-dossier42/>

Objectif de Zéro Artificialisation Nette. Mise en œuvre à l'échelle des territoires.

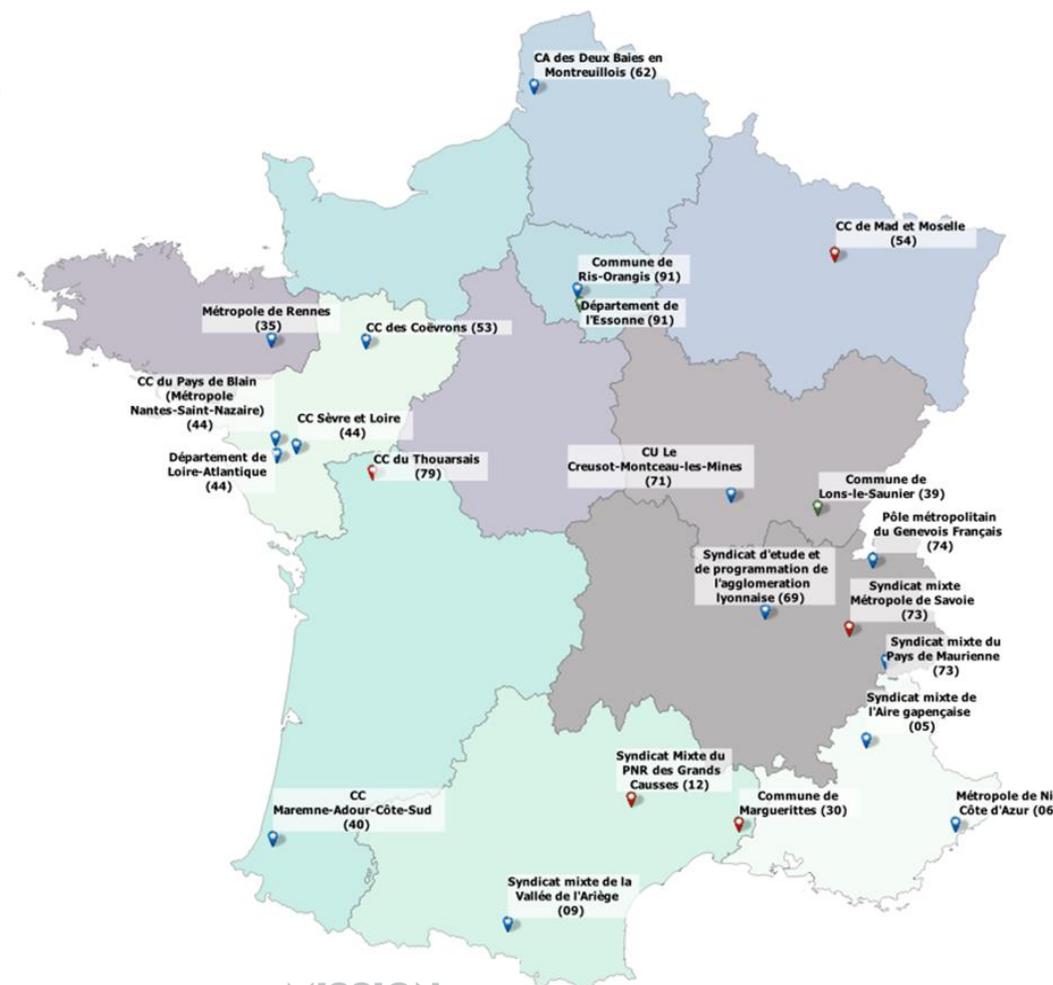
<https://www.cdc-biodiversite.fr/publications/objectif-de-zero-artificialisation-nette-2021-revue21/>

Expérimentation « Objectif ZAN »

22 lauréats engagés dans l'expérimentation « Objectif ZAN »



Objectif : Accompagner les territoires dans la mise en œuvre du ZAN en étudiant l'artificialisation dans toutes ses composantes, et notamment en intégrant les enjeux de multifonctionnalité des sols.



Expérimentation « Objectif ZAN »

Animation de la Communauté ZAN et partage de REX (mars 2022 à juillet 2025)

- ✓ Organisation de webinaires/séminaires : partages de retours d'expériences, ateliers de co-construction.
- ✓ Rédaction de newsletters
- ✓ Organisation de « webinaires flash » sur des sujets spécifiques
- ✓ Alimentation de la plateforme Expérimentations Urbaines : <https://experimentationsurbaines.ademe.fr/territoires-zero-artificialisation-nette/>



Constitution d'une boîte à outils (juillet 2022 à mars 2024)

- ✓ Recensement d'outils et indicateurs et rédaction de fiches- outils
- ✓ Création de 5 outils complémentaires (2024) : quiz sur le ZAN, guide sur des retours d'expériences de sensibilisation et de concertation sur le ZAN, capsules-vidéos sur « idées reçues » du ZAN, synthèse des outils existants et des réflexions sur le financement du ZAN, guide sur la réalisation d'un diagnostic territorial ZAN
- ✓ Construction d'indicateurs d'un projet ZAN réussi



Accompagnement méthodologique des lauréats sur les sujets suivants (janvier à décembre 2024)

- ✓ Sensibilisation et concertation grand public
- ✓ Sensibilisation et formation des acteurs locaux
- ✓ Diagnostic territorial et urbanisme réglementaire
- ✓ Mesure de l'artificialisation et de la consommation d'ENAF
- ✓ Renaturation



Les leviers du ZAN selon la
logique ERC

Éviter



Densification douce
Recyclage des friches



Résorption de la vacance

Réduire



Augmentation de la
densité des nouvelles
opérations



Intensification des
usages des espaces
artificialisés

Compenser



Désartificialisation/
Renaturation

Intégrer les enjeux de multifonctionnalité des sols dans le diagnostic du PLU, l'exemple du Ris-Orangis (91)



Objectifs de la démarche :

- Caractériser la nature des sols et leur degré d'anthropisation
- Produire une cartographie de la multifonctionnalité des sols
- Réinterroger les projets d'aménagement à l'aune des enjeux de multifonctionnalité des sols
- Alimenter les réflexions et décisions dans le cadre de la révision du PLU
- Engager une démarche de pédagogie sur les sols et diffuser largement les résultats et retours d'expériences



Quels arbitrages sur les espaces à enjeux ?

- **Diagnostic territorial innovant** (*mai 2022-mars 2023*) par le Cerema, production d'une carte des potentiels de densification et de renaturation communaux, identification 140 sites à enjeux.
- **Diagnostic agro-pédologique des zones à enjeux** (*décembre 2022-décembre 2023*) : mesure du degré d'anthropisation/artificialisation et des qualités fonctionnelles des sols des zones à enjeux. Au total, 166 points de sondage (1/2 chez des particuliers) faits par Sol Paysage.
- **Scénarios de trajectoire ZAN** (*janvier 2024-juin 2024*) selon la qualité des sols et par typologie d'espaces : tissu pavillonnaire, habitat collectif, friches, etc. Intégration dans le PLU révisé.
- **Bilan du ZAN** (*septembre-octobre 2024*) : Partage des résultats de l'expérimentation
- **Acculturation** (*tout au long du projet*) : sciences participatives, rencontres, restitution et débats.



Source : Cerema



II. Projets de densification pavillonnaire

Densification par la méthode BIMBY à Périgueux (24)

- **Lancement de la révision du PLU** en 2015 : constat d'une absence d'espaces urbanisables dans l'enveloppe urbaine et volonté de préserver les terres agricoles.
- **Analyse du potentiel de densification douce** dès 2018 : travail sur la taille des parcelles, leur constructibilité, la sociologie des habitants.
- **Campagne de communication et centaine d'entretiens** avec de potentiels porteurs de projets
- **Adaptation du règlement du PLU** au BIMBY
- **Travail de médiation** auprès des familles et avec le voisinage pour favoriser l'appropriation et l'acceptabilité des projets

Sur les 250 projets validés, 62 sont en cours de chantier et 50 logements ont été construits. Estimation de 5ha d'artificialisation évités !



Densification du quartier des Bruges à Saint-Julien-du-Serre (07)

Opérateur : Ardèche Habitat

Surface : 10 000 m²

Densité brute : 21 logements/ha

Contexte : Commune de 830 habitants située dans les reliefs au nord de la plaine d'Aubenas, urbanisation en hameaux et fortes contraintes en termes de relief (15% de pente). Projet situé à proximité du centre-bourg.

Actions :

- Création de 6 logements libres en promotion privée (avec jardin)
- Création de 15 logements locatifs sociaux de forme intermédiaire (avec jardin), adaptés à des personnes à mobilité réduite.
- Développement d'équipements publics mutualisés : foyer communal et maison médicale avec infirmiers
- Création de cheminements piétons traversant l'opération



Opération du Clos des Vignes à Sarras (07)

Opérateur : Commune et intercommunalité

Surface : 2 600 m²

Contexte : Commune de 2 100 habitants, quartier situé sur l'emprise d'une ancienne usine de tissage. Echec du projet communal de création d'une unité de vie pour personnes âgées à proximité du centre-ville. Grâce à la volonté de l'intercommunalité de créer une micro-crèche, un projet hybride voit finalement le jour.

Actions :

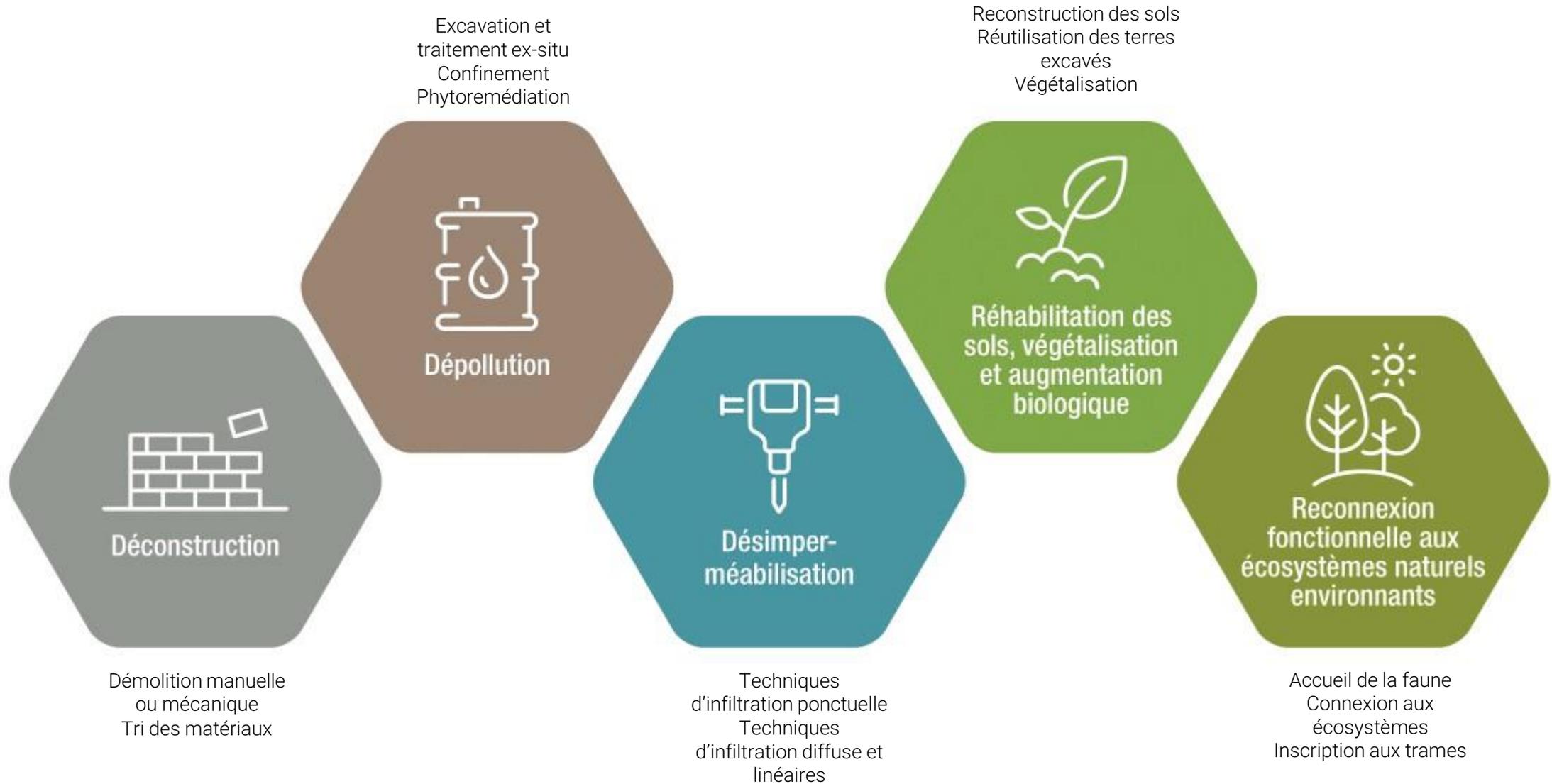
- Construction de 32 logements dont 20 locatifs sociaux et 22 accessibles aux personnes âgées. Formes urbaines et typologie variée.
- Création d'une micro-crèche
- Création d'un foyer communal



An aerial photograph showing a residential area with orange-roofed houses and green lawns in the foreground, transitioning into agricultural fields (brown and green) in the background. A semi-transparent dark grey box is overlaid on the center of the image, containing the title text.

III. Projets de renaturation

La renaturation



Source : CDC Biodiversité (2022)

Zone d'expansion de crues de Miroux à Ferrière-la-Grande (59)

Porteur de projet : CA Maubeuge-Val de Sambre

Surface : 1,6 hectare

Durée des travaux : 2008-2018

Contexte : Ancienne friche industrielle en zone inondable destinée à devenir un quartier résidentiel. En 2012, il est finalement décidé de créer une zone d'expansion de crues afin de limiter ce risque et de préserver la ressource en eau. Il est prévu que le site soit classé en zone N dans le projet document d'urbanisme.

Cet espace a vocation à terme à être classé en zone N dans les documents d'urbanisme afin de protéger le site.

Actions :

- Acquisition du site par l'EPF
- Démolition des bâtiments
- Dépollution des sols
- Création d'une zone d'expansion de crues
- Reconnexion des milieux aquatiques pour favoriser la circulation piscicole (réouverture du ruisseau, reméandrage, effacement de seuil)

Coût : 1,6 millions d'euros



Forêt urbaine sur la friche des fibres du Hainaut à Quiévrechain (59)

Porteurs de projet : Commune de Quiévrechain et EPF des Hauts de France

Durée des travaux : 2021-2023

Contexte : Ancienne usine de production de plaques de tubes sur un ancien site naturel tampon. Plusieurs incendies se sont déclarés sur le lieu qui est devenue un lieu de squat. La moitié du site étant bétonnée avant l'opération.

Actions :

- Rachat de la parcelle par l'EPF (400 000 euros)
- Démolition de l'usine
- Plantations d'arbres jeunes (d'1m)
- Installation d'un réseau de branchage au sol pour fixer la matière organique et abriter la petite faune

Coût total : 500 000 euros



Site naturel du Col du Mont Lachat à Saint-Gervais

(74)

Porteurs de projet : Commune de Saint-Gervais et Conseil départemental de Haute-Savoie

Contexte : Ancienne soufflerie militaire située à 2000 m d'altitude, point de passage de nombreux randonneurs.

Actions :

- Démolition de la soufflerie et de la gare de téléphérique
- Dépollution
- Remodelage
- Renaturation du site : utilisation de terre végétale excavée à proximité et réensemencement dans le cadre du programme expérimental Intereg

Sources de financement :

- 520 000 euros par le Conseil départemental de Haute-Savoie
- 120 000 euros grâce à l'organisation du Pandathlon par le WWF
- 15 000 euros par la DREAL (financement d'études)

Coût total : 1 million d'euros



Des questions ?





DIAGNOSTIC TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ateliers participatifs pour partager et compléter le diagnostic et pré définir les enjeux du territoire

Ateliers participatifs pour partager et compléter le diagnostic et définir les besoins/attentes futurs

2 ateliers pour 2 thématiques

La biodiversité : volet eau, Milieux et espèces

L'aménagement et le paysage

Format world café : tout le monde participe aux 2 ateliers

Timing : 2* 30 min

Synthèse des ateliers

PARC NATUREL
RÉGIONAL DES
GRANDS CAUSSES

SCOT 2024
SCHÉMA DE COHÉRENCE
TERRITORIALE

REUNION
DIAGNOSTIC
JUIN 2024

18 JUIN 2024

